



HAL
open science

Paysage-Itinérance : cas appliqué au Sentier Littoral de la Baie de Somme

Maëlys Mérat

► **To cite this version:**

Maëlys Mérat. Paysage-Itinérance : cas appliqué au Sentier Littoral de la Baie de Somme. Sciences du Vivant [q-bio]. 2019. dumas-02361312

HAL Id: dumas-02361312

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02361312>

Submitted on 13 Nov 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Année universitaire : 2018 – 2019

Spécialité :

Paysage

Spécialisation (et option éventuelle) :

Projet de Paysage : Site et Territoire

Mémoire de fin d'études

- d'Ingénieur de l'Institut Supérieur des Sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage
- de Master de l'Institut Supérieur des Sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage
- d'un autre établissement (étudiant arrivé en M2)

Paysage-Itinérance : Cas appliqué au Sentier Littoral de la Baie de Somme

Par : Maëlys MERAT



Soutenu à Angers, le 26 Septembre 2019

Devant le jury composé de :

Président : Hervé DAVODEAU

Maître de stage : Elise BLANCHART

Enseignant référent : Sébastien CAILLAULT

Les analyses et les conclusions de ce travail d'étudiant n'engagent que la responsabilité de son auteur et non celle d'AGROCAMPUS OUEST

Ce document est soumis aux conditions d'utilisation

« Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France »

disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr>



Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier toutes les personnes qui m'ont accompagnée pendant ces 6 mois de stage, au sein du Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard, et qui m'ont permis d'avoir une expérience professionnelle profondément enrichissante.

Merci à Elise Blanchart, ma maîtresse de stage, pour ses conseils, pour son temps, et les nombreuses discussions qui m'ont permis de développer mes réflexions autour de ce mémoire. Merci également à Hervé Leu, pour la confiance qu'il m'a su m'accorder et son soutien sur les projets.

Merci bien sûr à Audrey Teitgen, Aubin Gandon, Baptiste Cireau pour leur soutien et pour leur accueil plus que chaleureux au sein de l'équipe. Mes remerciements vont également à Guillaume Villemagne, pour ses nombreuses relectures et ses discussions passionnantes, et à Noémie Guérin pour ses conseils toujours avisés. Je tiens également à remercier Benjamin Blondel pour son accompagnement lors des sorties de terrain et son amour du territoire qu'il a su partager.

Un grand merci à toutes les autres personnes du Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard que je n'ai pas citées mais qui ont participé à cette expérience humaine riche, pour leur soutien et leur gentillesse générale.

Merci à mon tuteur de stage, Sébastien Caillault, qui m'a su m'accorder du temps pour m'accompagner dans l'élaboration de ce mémoire et pour ses réflexions pertinentes qui m'ont permis d'avancer.

Je remercie également ma famille pour son soutien, les relectures et recommandations judicieuses.

Enfin et surtout, merci à Eliott pour m'avoir hébergée pendant ces 6 mois, pour avoir réussi à me supporter et me conforter, même pendant les tempêtes. Merci pour tous ces moments passés ensemble qui ont fait de cette expérience un souvenir inoubliable.

Table des matières

I – Introduction.....	1
1. Le littoral, un espace de transition.....	1
2. Les paysages : composantes principales du sentier littoral.....	2
3. Le sentier littoral : un outil de découverte et de promotion.....	3
II - Contexte et problématique de l'Etude.....	5
1. Le concept de « Paysage – Itinérance ».....	5
2. Le Label Grand Site de France Baie de Somme.....	7
3. La déclinaison locale du Sentier Littoral.....	9
4. Problématique.....	10
III - Méthode.....	13
1. Paysage-Visible potentiel : Echantillonnage photographique au sol.....	13
2. Paysage-Expérience : Collecte des photographies des usagers du sentier littoral.....	16
3. Paysage-Promotion : Analyse des photographies de promotion du sentier littoral.....	20
4. Paysage-Itinérance : Croisement des 3 dimensions paysagères.....	21
IV – Résultats.....	22
1. Paysage-Visible potentiel : Résultats d'analyse des typologies de paysages et cartographies.....	22
2. Paysage-Expérience : Résultats d'analyse des groupements de paysages et cartographies.....	26
3. Paysage-Promotion : Résultats d'analyse des groupements de paysages et cartographies.....	31
4. Paysage-Itinérance : Quels « Paysages » pour le sentier du littoral ?.....	33
V – Discussions et limites.....	35
1. Rappel et discussion de l'hypothèse 1 :.....	35
2. Rappel et discussion de l'hypothèse 2 :.....	36
3. Limites.....	36
VI – Conclusion.....	38

Table des illustrations

Figure 1 Croquis des falaises du cap Griz-Nez, © M. Mérat, 2019	1
Figure 2 Croquis des falaises d'Ault, © M. Mérat, 2019	1
Figure 3 les différents types de tronçons du sentier du littoral en métropole, © Sentier du littoral-Medde, Onml, 2012.....	3
Figure 4 Schéma simplifié du concept de "Paysage-Itinérance" appliqué au cas d'étude, le Sentier Littoral de la Baie de Somme, © M. Mérat, 2019	6
Figure 5 Carte paysagère du Grand Site Baie de Somme, © SMBS-GLP, 2019	7
Figure 6 Le Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard, © SMBS-GLP	8
Figure 7 Dates clefs du sentier littoral, © M. Mérat, 2019	9
Figure 8 Schéma simplifié des acteurs du Sentier Littoral de la Baie de Somme, © M. Mérat, 2019 ..	10
Figure 9 Schéma synthétique du protocole d'échantillonnage, © M. Mérat, 2019	14
Figure 10 Découpage du sentier littoral en 16 tronçons, © M. Merat, 2019	17
Figure 11 : Photographie prise sur la digue du Crotoy, © M.Gallotte, Filckr	19
Figure 12 Typologie de sentier aux différents points recensés : Proportions et spatialisation, © M.Merat, 2019	22
Figure 13 Les différentes typologies paysagères du « Paysage-Visible potentiel » du sentier littoral, © M. Mérat, 2019.....	24
Figure 14 Spatialisation de la typologie du "Paysage-Visible" potentiel du sentier littoral, M. Merat, 2019.....	25
Figure 15 Proportions des différentes typologies paysagères du « Paysage-Visible potentiel » du sentier littoral, © M. Mérat, 2019	25
Figure 16 Typologie de champs de vision du "Paysage - Visible" potentiel, © M. Mérat, 2019.....	25
Figure 17 Les différentes typologies du Paysage - Expérience du sentier littoral, © M. Mérat, 2019, (Photographies © Blanchart. C, Blanchart. E, Leu. H,	29
Figure 18 Proportion de représentation des différents tronçons du sentier littoral, © M. Mérat, 2019	29
Figure 19 Typologie du "Paysage - Promotion" du sentier littoral, © M. Mérat, 2019	32

Liste des Annexes

ANNEXE I – Matrice des « vues d’ensemble » du Paysage – Visible Potentiel

ANNEXE II – Résultats de l’ACP : (a) Eboulis des valeurs propres en %, (b) Cercle de corrélations des variables, (c) Diagramme de répartition des individus et des variables selon leurs contributions⁴⁵

ANNEXE III – Matrice des « vues d’ensemble » du Paysage - Expérience

ANNEXE IV – Matrice des « vues d’ensemble » du Paysage - Promotion

ANNEXE V – Extraits du diagnostic paysager du sentier littoral de la Baie de Somme

Liste des abréviations

ACP : Analyse en Composantes Principales

ADRT : Agence de Développement et de Réservation Touristiques

DPM : Domaine Public Maritime

EPCI : Etablissements Publics de Coopération Intercommunale

OGS : Opération Grand Site

SMBS – GLP : Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard

I – Introduction

1. Le littoral, un espace de transition

Le littoral est né de la confrontation entre le milieu maritime et le milieu terrestre couplée à des conditions climatiques spécifiques, c'est « le mariage entre la terre, la mer et le vent » (F. Verger, 2013). Cet espace de transition est d'une étendue spatiale limitée mais pourtant caractérisée par une large palette de paysages singuliers.

La France métropolitaine présente 5500 kilomètres de côtes réparties sur 3 façades : Manche/Mer du Nord, Atlantique et Méditerranée. Les différentes façades se distinguent par des morphologies de traits de côte variées (côtes rocheuses, côtes sableuses, grandes embouchures, marais, ...) qui influencent et participent à la diversité des paysages littoraux. Le trait de côte crée donc des paysages très divers. Ainsi, une même région peut se caractériser par différentes formes littorales aux motifs paysagers littoraux distincts. Dans les Hauts de France, par exemple, on retrouve différentes côtes rocheuses, comme les falaises du Boulonnais et les falaises rocheuses d'Ault. Cette même typologie de trait de côte est cependant à l'origine de différents motifs paysagers. Ainsi, les falaises du Boulonnais, comme au Cap Griz-Nez, se distinguent par leurs pentes douces, alors que celles d'Ault sont beaucoup plus abruptes, créant ainsi une multitude de paysages littoraux.

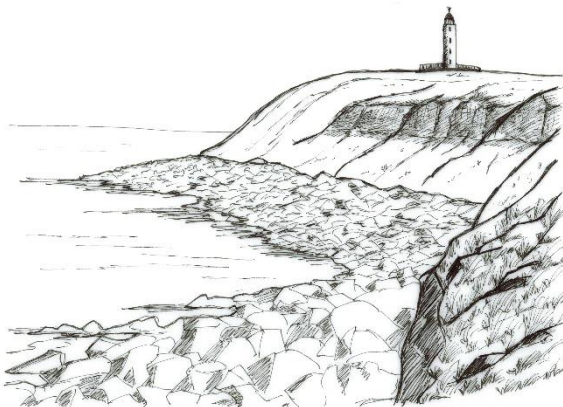


Figure 1 Croquis des falaises du cap Griz-Nez,
© M. Mérat, 2019

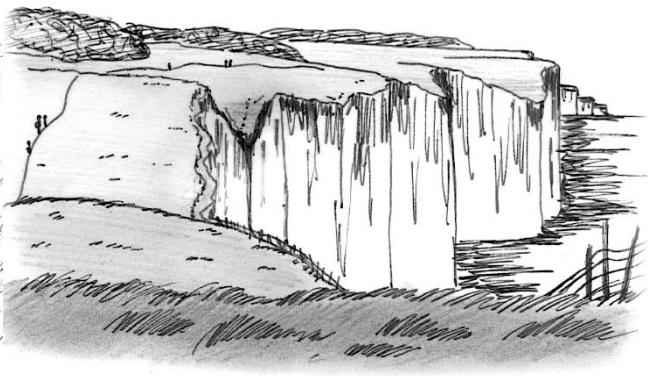


Figure 2 Croquis des falaises d'Ault, © M. Mérat, 2019

Alors qu'autrefois, le littoral était souvent considéré comme un territoire de vie difficile (vents violents, tumultes des vagues, zones de marécages, ...), il est devenu un territoire de plus en plus attractif, que ce soit pour ses ressources halieutiques ou son ouverture sur le monde (échange, commerce, découvertes, ...). Plus récemment, le littoral est devenu un lieu de plus en plus convoité pour sa qualité de vie et l'attractivité de la mer, comme objet de loisirs. Les espaces littoraux se sont donc fortement urbanisés avec notamment le développement des cités balnéaires (C. Cerniaut, 2014).

Les communes littorales représentent aujourd'hui seulement 4 % du territoire métropolitain mais concentrent, à elles seules, une grande partie de la population. Elles accueillent 1 français sur 8 (7,8 millions d'habitants en 2009) et il est attendu 4,5 millions d'habitants supplémentaires d'ici 2040 (Insee, 2010).

Le littoral est ainsi devenu l'un des secteurs majeurs de l'économie touristique française, représentant le poste prédominant de l'économie maritime en termes d'emplois et de chiffre d'affaire (C. Varachaud, 2012). Les zones côtières sont donc soumises à une forte

artificialisation affectant sa richesse paysagère. Sur les 5500 km de côtes métropolitaines, un peu plus de 2800 km sont artificialisées et impactées par des aménagements (digues côtières, perrés, épis...) (Conservatoire du Littoral, 2016). Ces rivages convoités figurent ainsi au premier rang des espaces vulnérables.

Face à ces risques émerge une volonté de protection et de valorisation de ces espaces côtiers. A la fin du XXème siècle, plusieurs lois et instructions en faveur d'un aménagement raisonné du littoral voient le jour, comme la loi du 3 janvier 1986 relative à l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral dite « loi littoral ». Elle réforme complètement le dispositif de protection et de mise en valeur du littoral.

Cette loi vise à encadrer l'aménagement de la côte pour la protéger des excès des projets d'urbanisme, à diminuer la pression foncière et immobilière mais aussi à permettre le libre accès aux sentiers littoraux.

2. Les paysages : composantes principales du sentier littoral

Pendant longtemps, le paysage s'appréciait à travers des images très cadrées et spécifiques à un lieu à la manière des peintures de paysage des impressionnistes de la Renaissance. Pourtant, l'offre paysagère ne s'épanouit vraiment qu'à travers le fil de nos déplacements (S. Nageleisen, 2011).

Au Moyen-Âge, le chemin n'a que peu d'importance, c'est la destination qui prime. L'itinéraire n'est que le moyen d'aller d'un point A à un point B. Il faut attendre le XVIIIème siècle, avec l'essor du réseau routier et les innovations automobiles, pour voir se développer la notion de paysage. A mesure que les chemins deviennent de plus en plus sécurisants, le voyageur s'ouvre à la contemplation des paysages et de la nature qui l'entoure. Le périple en diligence ou carrosse est alors l'occasion d'une expérience sensorielle directe qui pousse le voyageur à s'intéresser à son environnement (M. Desportes, 2005).

Pourtant, aujourd'hui, les nouveaux modes de déplacements, comme la voiture, le train ou l'avion tendent à détacher l'homme des paysages qui l'entourent. Ceux-ci défilent sous ses yeux à grande vitesse formant un paysage en mouvement où le regard est forcé de se poser sur le lointain. L'augmentation de la vitesse de déplacements provoque une distanciation progressive de l'homme avec la nature (J-C Gay, 1993).

La marche propose une « nouvelle » façon de se rapprocher de cet environnement. *« Non seulement marcher restitue ses limites originelles au corps en le rendant en quelque sorte souple, sensible, vulnérable, mais la marche elle-même étend le corps au monde, à l'instar des outils qui le prolongent »* (R. Solnit, 2002 : 47). La promenade devient une manière privilégiée et intimiste de communier avec la nature de plus en plus appréciée. Parmi les 25 millions de français qui s'adonnent à des activités de pleine nature, près de 6 millions pratiquent régulièrement la marche à pied (SMBS – GLP, 2018). Les circuits pédestres connaissent un réel engouement à l'heure actuelle.

Le sentier littoral fait partie de ces itinéraires plébiscités. Il permet une découverte lente et profonde des paysages littoraux, en faisant appel à tous les sens du marcheur. Il propose une nouvelle alternative à la notion d'« habiter » le littoral : *« Le chemin est un prolongement du marcheur, les endroits réservés aux balades sont les monuments dédiés à son avancée, et marcher est autant une manière de fabriquer le monde que de l'habiter. »* (R. Solnit, 2002 : 47).

3. Le sentier littoral : un outil de découverte et de promotion

La loi du 31 décembre 1976 institue une servitude de passage des piétons le long du littoral. Cette bande d'une largeur de trois mètres impose un droit de passage sur les propriétés privées côtières riveraines du domaine public maritime afin de garantir un libre accès des piétons au littoral. En 1986, la « loi littoral » réaffirme ce droit pour tous d'accéder au rivage et vient créer une servitude transversale pour atteindre le littoral.

Le sentier du littoral est ainsi une expression désignant la totalité des sentiers ouverts au public le long de la mer. Cela inclut donc à la fois les tracés ouverts sur les parcelles publiques appartenant à l'État, aux collectivités territoriales ou encore au Conservatoire du littoral mais également les tracés ouverts sur les propriétés privées riveraines du domaine public maritime.

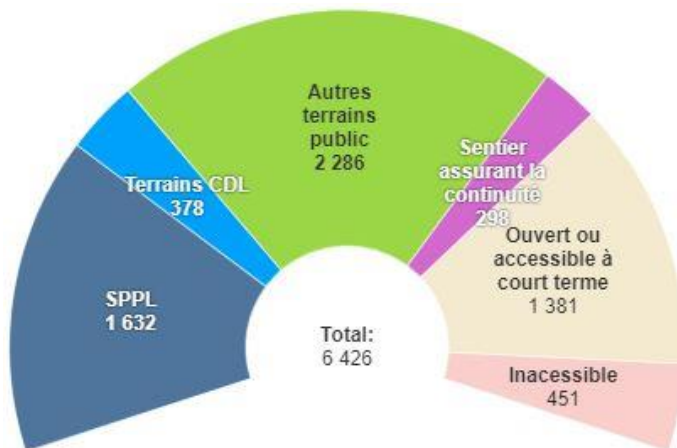


Figure 3 les différents types de tronçons du sentier du littoral en métropole, © Sentier du littoral-Medde, Onml, 2012

Aujourd'hui, en France, un peu plus de 4 600 km de sentier sont ouverts au public. Comme le montre la figure 3, sur ces 4 600 km, 2 286 km sont ouverts sur des terrains publics, hors Conservatoire du littoral, (DPM, communes, département, ...) 1 632 km sont ouverts sur des terrains privés au titre de la servitude de passage des piétons le long du littoral. Le reste du linéaire concerne les tracés situés sur les terrains acquis par le Conservatoire et les tronçons assurant la continuité.

Si certains tronçons de ce sentier ont souvent pris en considération le tracé du « sentier des douaniers », ancien droit de passage des agents des douanes sur le littoral pour la surveillance des frontières et le contrôle de la contrebande, le sentier littoral a aujourd'hui une vocation essentiellement touristique. Il permet de découvrir et de cheminer, en douceur, au plus près du rivage pour profiter du cadre naturel et sauvage du littoral.

Véritable outil de développement et de valorisation touristique, l'aménagement des sentiers côtiers est également un outil de préservation et de protection de ces paysages littoraux fragiles et convoités. Le sentier littoral doit, de ce fait, répondre à plusieurs exigences devenant un terrain de conflits entre divers acteurs aux intérêts parfois contradictoires : accueillir les promeneurs et préserver les milieux.

Le dialogue entre les acteurs et la bonne compréhension des enjeux conditionnent la bonne exécution des objectifs fixés lors des projets de développement territorial associés, comme les projets de valorisation paysagère. Car encore faut-il s'accorder sur la définition du terme paysage et ses représentations. Dans le cadre d'un projet de valorisation paysagère, chaque acteur apporte sa propre perception du paysage étudié. De plus, les paysages associés à un itinéraire, comme le sentier littoral, sont d'autant plus difficiles à appréhender qu'ils ne s'étudient plus uniquement sous leurs formes aréolaires, isotropes et statiques mais bien à travers une construction constante au fil du déplacement.

La réalisation de cette étude s'insère dans un cadre particulier, un stage au SMBS – GLP, où de multiples acteurs aux métiers bien différents doivent collaborer pour la gestion et la valorisation d'un sentier littoral malgré des services fortement cloisonnés. Or, chacun y

apporte sa propre approche et ses propres représentations parfois contradictoires. De ce fait, dans le cadre d'une valorisation paysagère, le travail sensible et graphique du paysagiste n'est pas toujours bien compris. C'est pourquoi, cette étude cherche à proposer une nouvelle manière d'appréhender les paysages attachés à un itinéraire de façon plus objective et plus facilement justifiable (grâce à des graphiques et des tableaux concrets) auprès des autres corps de métiers du SMBS – GLP. Il se propose en effet de caractériser et d'analyser les paysages d'un sentier littoral, celui de la Baie de Somme, à travers le concept de « Paysage-Itinérance ». Ce mémoire propose une démarche novatrice, il n'a donc pas la prétention de se substituer à un véritable diagnostic paysager. De ce fait, un diagnostic paysager « classique » a également été réalisé, en parallèle de ce mémoire, et vient le compléter par une approche plus sensible des paysages (cf. Annexe V).

Le concept de « Paysage-Itinérance » a été choisi car il permet une étude linéaire des paysages où il convient de se mettre en lieu et place de l'utilisateur potentiel de cet itinéraire. Il propose donc une nouvelle façon de réaliser un diagnostic paysager où l'utilisateur, et non le gestionnaire, est au cœur de l'étude. Il prend donc en compte le mode de déplacement des usagers mais également leurs logiques perceptives permettant d'approfondir le diagnostic des forces et lacunes de l'itinéraire.

Ce mémoire cherchera à répondre à la problématique suivante : **Dans quelles mesures la prise en compte de plusieurs dimensions paysagères constitue-t-elle un nouvel outil d'aide à la qualification d'itinéraires touristiques ?**

Ce mémoire commencera, dans un premier temps, par définir le concept de « Paysage-Itinérance » qui a été mobilisé dans le cadre de cette étude et qui s'articule autour de deux dimensions paysagères : le « Paysage-visible potentiel » et le « Paysage-Expérience », auxquelles sera ajoutée la dimension nouvelle de « Paysage – Promotion ».

Dans un second temps, il s'attachera à remettre le sentier d'étude dans son contexte territorial, la Baie de Somme.

Enfin, il proposera une démarche d'analyse des trois dimensions paysagères rattachées à ce concept. Chacune d'elle sera caractérisée et spatialisée pour pouvoir répondre aux problématiques locales.

II - Contexte et problématique de l'Etude

1. Le concept de « Paysage – Itinérance »

- La notion de Paysage :

Le concept de « Paysage-Itinérance » se base sur la définition de « Paysage » tel que décrite par la Convention Européenne du Paysage, 2000 :

« Portion de territoire telle que perçue par les populations dont le caractère résulte de l'action des facteurs naturels et/ou humains et leurs interrelations ».

Cette définition sous-entend plusieurs choses :

- La présence d'un observateur justifie celle du paysage. Dans ce cas de figure, tout peut devenir paysage : le paysage est partout, en tout point de l'espace, car chaque lieu peut (ou pourra) être observé, chacun peut (ou pourra) avoir son propre point de vue (S. Nageleisen, 2015). Se dessine alors l'idée d'un « paysage-visible potentiel ». Ce terme suppose que cette dimension paysagère se situe avant toute perception, avant qu'aucun regard ne l'ait effleuré, il est donc totalement physique (Laboratoire THEMA). Il se caractérise par ses objets structurants, qu'ils soient biotiques, abiotiques ou anthropiques et leurs interrelations.
- De plus, cela suppose que l'appréhension d'un paysage passe principalement par la vue. Cependant, les autres sens permettent d'appuyer, positivement ou négativement, certaines perceptions (odeurs de la ville, bruits des vagues en bord de mer, pluie, ...). Ce paysage observé n'est donc plus uniquement défini par sa matérialité mais également par ses représentations issues des regards qui le perçoivent – conditionnés par leurs expériences personnelles présentes et passées. C'est cet observateur qui va transposer le « Paysage-visible potentiel » en « Paysage-Expérience ». Cela suppose donc qu'il y a autant de paysages que d'observateurs intervenant sur cet espace.
- Enfin, il ne faut pas négliger la temporalité du système « Paysage ». Ce paysage évolue constamment dans le temps, tant dans sa matérialité (la modification de ses objets) que dans ses représentations (les images que l'on s'en fait, soumises aux stéréotypes, modes, ...). Autant de facteurs à prendre en compte dans la lecture d'un paysage.

L'étude d'un paysage se fait généralement par une « vue du dessus », à travers une étude cartographique. Elle permet de mettre en lumière les objets structurants du paysage et de comprendre leurs interrelations. Cependant, cette vision géographique se base sur une perception plane et statique. Or, le paysage s'offre le plus souvent à travers la pratique du déplacement (S. Nageleisen, 2011). Que ce soit en voiture, en train, à pied ou à vélo, le paysage se construit au fil du temps tout au long de l'itinéraire. Ce paysage ne s'apprécie donc plus sous sa forme aréolaire mais bien au travers d'une « vue du dedans ».

Afin d'avoir une compréhension cohérente du système paysage, cette « vue du dedans » doit être corrélée à la « vue du dessus » car l'une ne peut se déduire de l'autre : un objet mineur sur le plan cartographique peut prendre une grande importance une fois sur le terrain et vice-versa, (T. Brossard, J-C. Wieber, 1984). Prenons, par exemple, de grands champs cultivés quadrillés par des canaux longeant un sentier. Même si la proportion et l'importance des canaux sont élevées sur plan, il suffit que leur profondeur le soit aussi pour qu'ils soient camouflés à la vue des marcheurs.

- Le Paysage-Itinérance, lecture linéaire des paysages d'un sentier

Dans le cas d'une étude d'un paysage associé à un itinéraire, les conditions et l'exercice du déplacement impactent fortement l'appréhension du paysage par les usagers et par là même, la conversion du « Paysage-visible potentiel » en « Paysage-Expérience ». D'une part, parce que le chemin - le tracé établi - conditionne déjà la vision des paysages environnants et d'autre part, parce que selon le type et le mode de cheminement l'offre de paysage ne pourra être la même. Si la marche offre une adhérence au paysage forte par une immersion lente et profonde avec le paysage, le train, l'autoroute ou l'avion offrent des adhérences plus faibles car ils tendent à détacher l'homme de son environnement (G. Amar, 1993).

Pour l'étude du « Paysage-Itinérance », l'analyse doit donc prendre en compte un système intermédiaire entre ces deux échelles : « un plan d'information intermédiaire entre celui d'une géographie régionale des paysages et celui des expériences sensibles proprement dites » (M. Griselin et al., 2008). Elle doit ainsi pouvoir étudier tous les paysages associés à l'itinéraire en question au travers de ces deux dimensions paysagères.

- Cas appliqué du « Paysage – Itinérance »

De ce fait, pour le présent cas d'étude, la caractérisation du « Paysage- Itinérance » du sentier littoral passera par l'analyse des 2 dimensions paysagères rattachées au concept :

- Le « Paysage – Visible potentiel » : Paysage existant avant toute perception et donc totalement physique,
- Le « Paysage – Expérience » : Paysage perçu par les observateurs selon leur propre sensibilité, représentations et expérience sensibles antérieures.

A ces deux dimensions paysagères sera rajoutée l'analyse des paysages « promotionnels » du sentier littoral - images mises à disposition par les acteurs du territoire. En effet, ces images donnent, voire imposent une première perception des paysages à traverser. Elles participent donc elles-aussi à la conversion du « Paysage-visible potentiel » en « Paysage-Expérience ». La caractérisation de cette dimension paysagère, que nous appellerons « Paysage – Promotion », sera donc aussi prise en compte pour ce mémoire.

L'étude de ses différentes dimensions paysagères composant le « Paysage – Itinérance » du sentier littoral devra permettre de collecter des informations précieuses sur l'offre paysagère de l'itinéraire, de façon précise et objective, en se plaçant toujours dans la situation de ses utilisateurs potentiels. Elle permettra également de mettre en lumière les forces et lacunes du sentier et de donner des pistes de compréhension de la réussite ou non d'un sentier face à ses objectifs d'accessibilité et de découverte des grands paysages littoraux.

En ce sens, l'étude considérera le « Paysage Itinérance » comme suit :



Figure 4 Schéma simplifié du concept de "Paysage-Itinérance" appliqué au cas d'étude, le Sentier Littoral de la Baie de Somme, © M. Mérat, 2019

2. Le Label Grand Site de France Baie de Somme

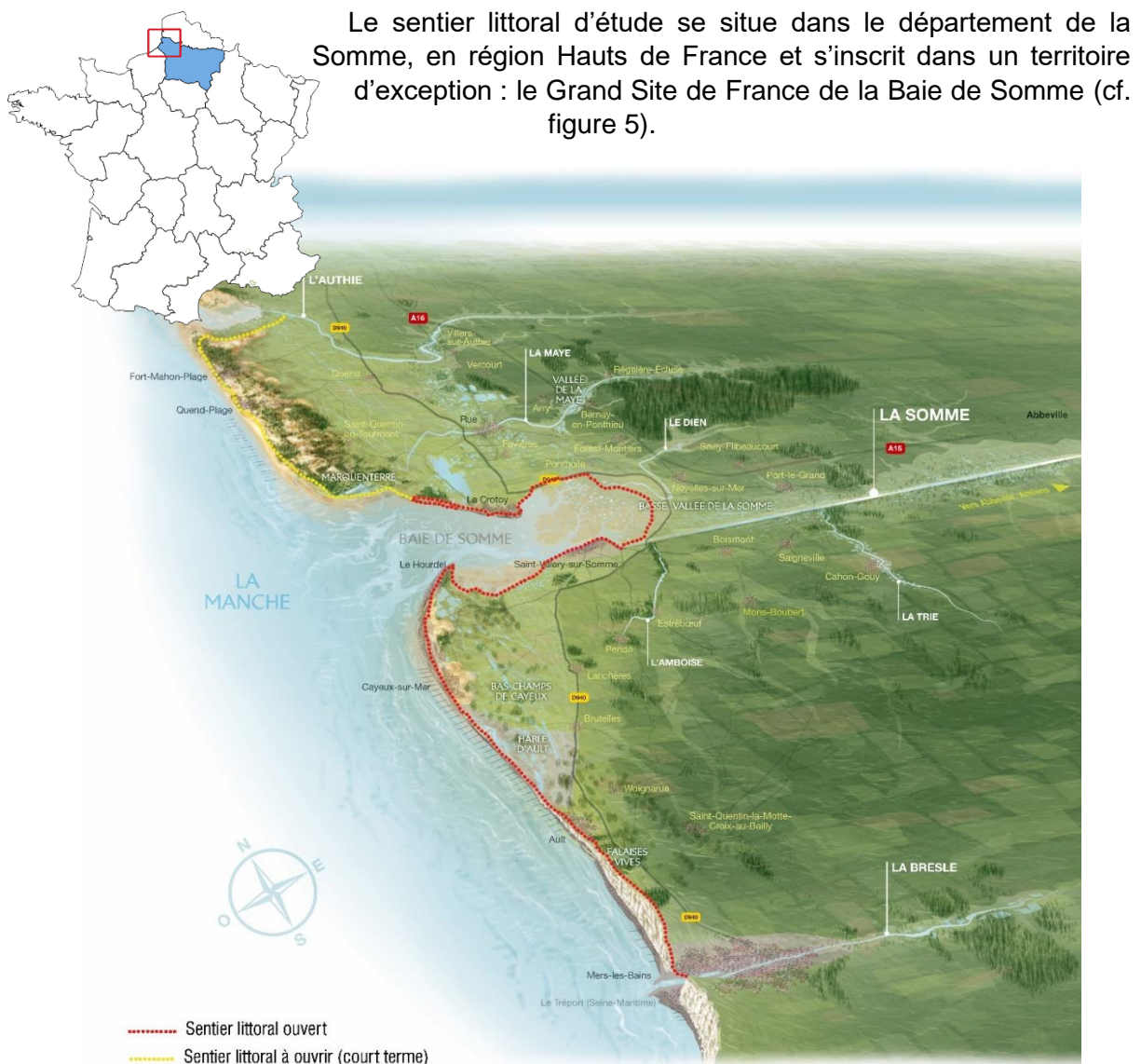


Figure 5 Carte paysagère du Grand Site Baie de Somme, © SMBS-GLP, 2019

L'estuaire de la Somme, situé sur le littoral picard, forme une baie de 70 km² où se déploient des paysages variés entre dunes, falaises, prairies, poulier de galets, mollières et marais. Mariage unique entre ciel, terre et mer, elle offre des ambiances aux mille nuances de couleurs. Elle abrite également une richesse faunistique (et plus particulièrement ornithologique) et floristique exceptionnelle facilitée par la présence de grands espaces de nature préservés comme les sites classés du Marquenterre et du Cap Hornu/Pointe du Hourdel. La beauté de la baie et la qualité de ses patrimoines ont fait la renommée de ce territoire qui s'est affirmé, depuis quelques dizaines d'années, comme l'une des destinations touristiques majeures du Nord de la France. Toutefois, son attractivité croissante a conduit à de nombreuses dégradations de ses paysages altérant son image de « nature sauvage » tant convoitée.

C'est pour répondre à cette problématique que le Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard (SMBS-GLP) et ses partenaires se sont lancés dans la démarche Grand Site dès le début des années 2000. Cet établissement public créé en 1974 regroupe dix-huit

communes, trois Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) ainsi que le Conseil départemental de la Somme. Il fonctionne par le biais d'un comité syndical, présidé par M. Haussoulier et quatre vice-présidents, regroupant également trente-six titulaires du département, des communes et intercommunalités. Sa principale mission est de « développer le territoire de la Baie de Somme, le littoral picard et son avant-pays, par la gestion et l'aménagement des espaces bâtis et naturels et la valorisation de toutes leurs potentialités » (SMBS-GLP).

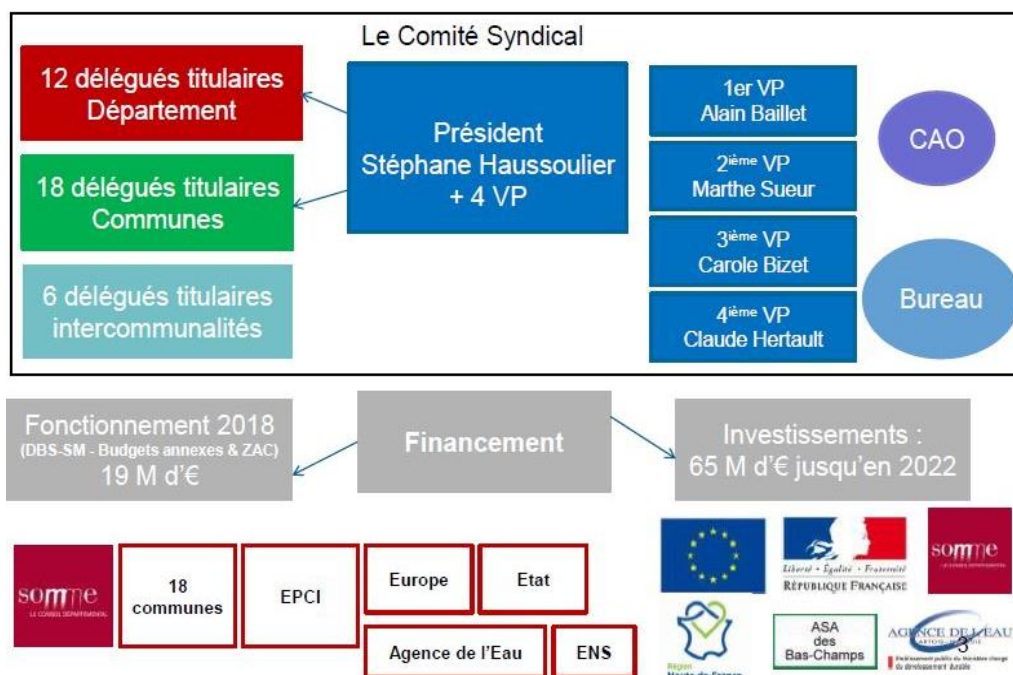


Figure 6 Le Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard, © SMBS-GLP

Dès le lancement de l'Opération Grand Site, la préservation et la valorisation des paysages ont été affirmées comme les piliers essentiels pour une stratégie de gestion durable du territoire. La Baie de Somme obtint son premier label « Grand Site de France » en 2011, label renouvelé en 2018.

La politique des « Grands Sites de France » est une politique nationale pensée et initiée par l'Etat en 1976, en partenariat avec les collectivités locales. Cette politique porte sur la préservation et la gestion durable de territoires remarquables – pour leurs dimensions paysagère, naturelle et culturelle - classés au titre de la loi de 1930 portant sur la protection des monuments naturels et des sites, et accueillant un large public dont la présence menace la qualité patrimoniale du territoire. L'outil principal de cette démarche est l'« Opération Grand Site » (OGS). Cette démarche a deux objectifs : réhabiliter ces sites remarquables, en respectant l'« esprit » et la qualité des lieux, et équiper ces territoires d'un projet de gestion pérenne permettant de favoriser l'accueil du public et de préserver les paysages et les milieux naturels tout en générant des retombées économiques dans le respect de la population locale.

Le label « Grand Site de France » est décerné aux structures gestionnaires pour reconnaître et maintenir l'excellence de leur projet de préservation, de gestion et de mise en valeur de leur territoire, pour une durée de six ans, renouvelable. En 2014, 54 OGS ont été lancés (MEDDE, 2014) et on dénombre aujourd'hui 18 territoires labellisés « Grand Site de France » (Réseau des Grands Sites de France, 2018).

Le programme d'actions prioritaires 2018-2023 du renouvellement du label Grand Site de la Baie de Somme s'articule autour de quatre enjeux principaux :

- Accueil du public en favorisant l' « expérience du lieu »
- Gestion des flux touristiques
- Préservation des milieux naturels, du paysage et du patrimoine caractéristique du site
- Animation et coordination des acteurs du territoire

L'une des grandes actions du Grand Site vise à favoriser et promouvoir l'écomobilité afin de limiter la pression automobile. En effet, la démarche Grand Site met en lumière le lien étroit entre la qualité paysagère des sites et la qualité de leurs milieux naturels. Il s'agit de s'inscrire dans une amélioration constante du paysage visité et vécu. Les actions permettant une découverte douce et en profondeur du territoire sont donc privilégiées. C'est pourquoi le déploiement du sentier littoral a été une des actions prioritaires de la première labellisation, à poursuivre sur le programme 2018-2023.

3. La déclinaison locale du Sentier Littoral

Le sentier du littoral de la Baie de Somme offre aujourd'hui un linéaire de 50 km allant de Mers-les-Bains jusqu'au Crotoy (cf. figure 5).

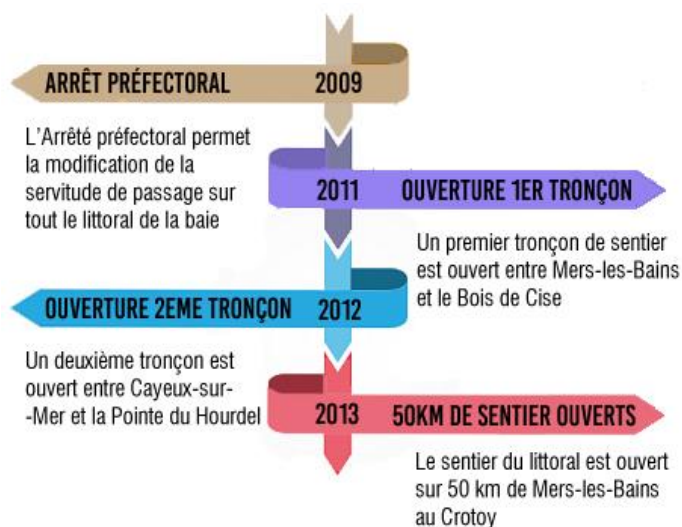


Figure 7 Dates clefs du sentier littoral, © M. Mérat, 2019

L'aménagement et l'ouverture du sentier du littoral de la baie de Somme sont des initiatives récentes et qui découlent de plusieurs années de concertations et de procédures administratives (cf. figure 7). Au vu de l'intérêt écotouristique et afin de canaliser les flux, l'Etat ouvre, en 2013, le sentier littoral sur un linéaire de 50 km. Il confie la gestion de ce sentier au SMBS-GLP. L'un des objectifs du programme 2018 - 2023 du Grand Site est de prolonger cet itinéraire jusqu'en Baie d'Authie (+ 30 km) pour pouvoir rejoindre le sentier littoral du département voisin, le Pas-de-Calais.

Le sentier littoral se situe majoritairement sur des parcelles publiques (48%), sur le domaine public maritime (14%) ou sur des parcelles appartenant à des établissements publics comme le Syndicat Mixte Baie de Somme (17%) ou le Conservatoire du littoral (8%). Seuls 13% du linéaire se situent sur des parcelles privées (Cadastre 2019). De ce fait, cet itinéraire touristique dispose d'un réseau d'acteurs variés gravitant autour de son gestionnaire principal, le Syndicat Mixte de la Baie de Somme- Grand Littoral Picard qui a la charge d'entretenir et de promouvoir le sentier (cf. Figure 8).

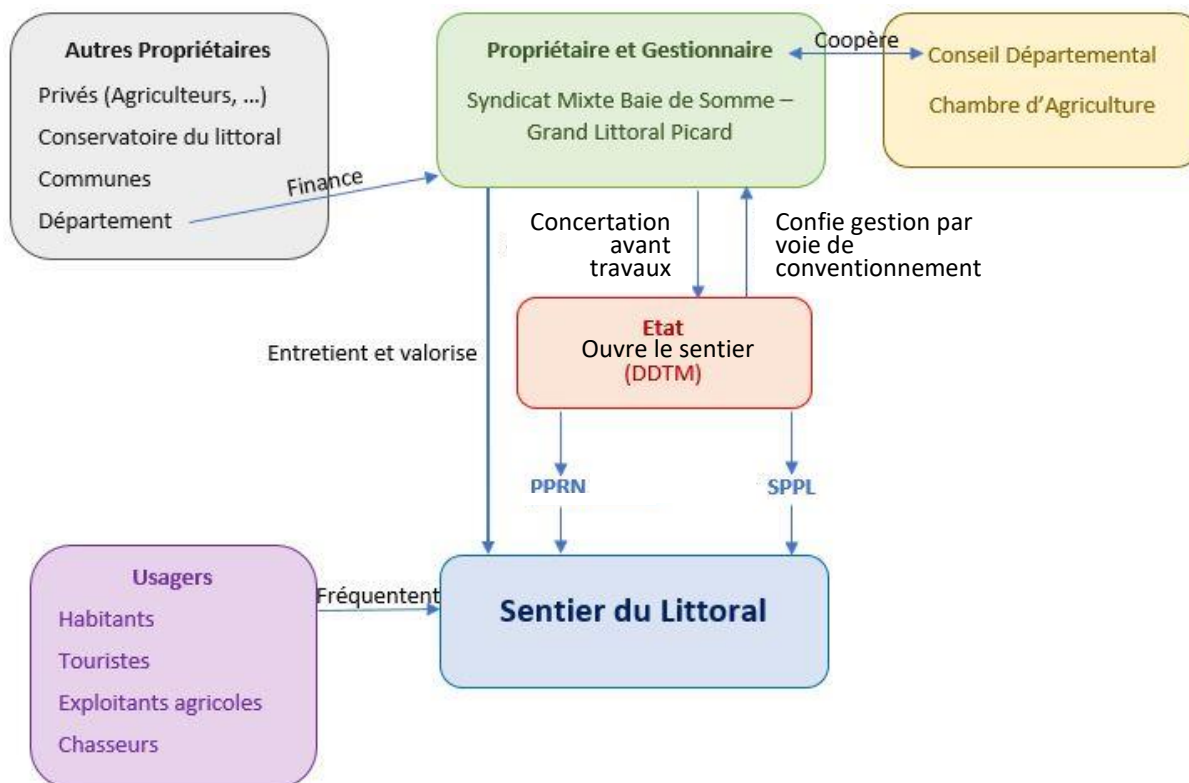


Figure 8 Schéma simplifié des acteurs du Sentier Littoral de la Baie de Somme, © M. Mérat, 2019

4. Problématique

Le déploiement et l'amélioration paysagère de cet itinéraire touristique font partie des engagements du programme d'actions fixé par le renouvellement du label (2018 – 2023) avec comme enjeu principal de **favoriser l'itinérance par l'accessibilité des grands paysages littoraux**. Cela suppose donc plusieurs objectifs : favoriser les itinéraires doux, développer l'accessibilité de l'ensemble du littoral, permettre une découverte des grands paysages littoraux.

Ce mémoire est donc parti d'un constat simple : étant donné la pluralité des acteurs du sentier littoral et de ses usagers, cela suppose une grande diversité de perceptions paysagères. Pour comprendre les forces et lacunes du sentier face aux objectifs fixés par le programme d'actions 2018 - 2023, il faut donc d'abord s'accorder sur la notion de paysage et sur l'offre paysagère attachée à cet itinéraire.

Or, le concept de « Paysage – Itinérance » propose une nouvelle manière d'appréhender et de caractériser des paysages associés à un itinéraire. Il se base sur une lecture linéaire des paysages qui se construisent au cours et au fil d'un l'itinéraire. Le paysage n'y est donc plus étudié sous sa forme plane, statique et homogène mais bien à travers différentes dimensions paysagères que nous avons définies plus tôt (cf. p.6).

Ce mémoire cherche donc à proposer une « nouvelle » façon de caractériser les paysages du sentier tout en mettant en lumière ses forces et ses lacunes pour répondre au mieux aux objectifs du Grand Site.

Pour ce faire, et pour le cas d'étude, il a été choisi de considérer le « Paysage – Itinérance » comme la complémentarité entre :

- Le paysage réellement existant – le paysage caractérisé par ses objets structurants et leurs interrelations – le « Paysage-visible potentiel »,
- Les paysages perçus par les usagers et les acteurs du sentier – conditionnés par leur expérience sensible - le « Paysage-Expérience »
- Les paysages véhiculés par les acteurs du sentier – les paysages promotionnels, ce que l'on veut monter du sentier – le « Paysage – Promotion ».

Par la caractérisation des différentes dimensions paysagères du sentier littoral, l'étude cherche à donner des éléments de réponse à la problématique suivante :

Dans quelles mesures la prise en compte de plusieurs dimensions paysagères constitue-t-elle un nouvel outil d'aide à la qualification d'itinéraires touristiques ?

Dès lors, cette problématique soulève d'autres questionnements :

- Quels sont les « Paysages » du sentier littoral ?
- Quel(s) paysage(s) obtient-on lorsque les 3 dimensions paysagères du « Paysage – Itinérance » sont en présence ?
- Quel(s) paysage(s) obtient-on lorsqu'une des 3 dimensions paysagères est absente ?
- Quels sont les facteurs influençant la présence/absence de ces dimensions paysagères ?

Hypothèses :

Si on se penche sur l'existence même d'un chemin, on constate que celui-ci est intrinsèquement lié à l'interprétation d'une personne. En effet, comme le disait R. Solnit, « *Qui trace un chemin interprète le premier le paysage qu'il traverse, et ceux qui l'empruntent à sa suite acceptent cette interprétation ou marchent sur ses traces, tels les savants, les chasseurs, les pèlerins.* ». Le chemin est donc une succession d'ambiances, de motifs et de perceptions paysagères préalablement sélectionnés.

Or, la réussite d'un itinéraire passe par la découverte de la beauté des paysages au travers d'une expérience individuelle. L'aménagement d'un sentier doit donc implicitement guider le promeneur. Le trop plein d'aménagements le surcharge d'informations et tend à disperser son attention, contribuant à détacher le marcheur du paysage qui l'entoure (A. Freytet, 2017).

Le marcheur souhaite pouvoir bénéficier d'une offre « expérience » au plus proche de l'offre « potentielle », sans être influencée explicitement par celle proposée par l'aménageur. Ici, se confronte donc le « Paysage - Expérience » du marcheur à celui de l'aménageur. L'offre optimale étant un « Paysage – Expérience » au plus proche du « Paysage – Visible potentiel ». Tout le long de son cheminement le marcheur doit garder l'illusion d'une fausse autonomie.

Il est possible de faire le même constat pour les images paysagères véhiculés par les professionnels du tourisme et les promoteurs du territoire. Lorsqu'un futur promeneur décide d'organiser sa randonnée il souhaitera, dans certains cas, avoir une idée plus précise du territoire qu'il va traverser. Pour ce faire, il pourra consulter les images promotionnelles disponibles. Mais ces images peuvent avoir un impact positif comme négatif sur la perception de ces mêmes paysages une fois sur le terrain.

Mises en scènes travaillées et recherchées, elles ne présentent pas les lieux mais seulement ce que l'on cherche à montrer de ces lieux. L'offre n'est donc ni complète ni objective et soumise aux effets de sur ou sous-représentations de certaines parties du territoire. Lors de la découverte de ces grands paysages, le marcheur passera donc par une déconstruction de ces stéréotypes paysagers pour une reconstruction de ses propres représentations paysagères (Nageleisen, 2015).

Ici aussi, une valorisation paysagère optimale d'un sentier passerait donc par un « Paysage – Promotion » au plus près du « Paysage – Visible Potentiel » afin d'offrir un panel sur l'ensemble du paysage existant.

L'hypothèse première est donc la suivante :

Une bonne valorisation d'un itinéraire de découverte et de promotion des paysages, comme le sentier littoral, nécessite de proposer une offre de « Paysage – Promotion » au plus proche du « Paysage – Visible potentiel » pour obtenir un « Paysage - Expérience » optimal.

En ce sens, l'itinéraire doit pouvoir proposer une découverte des paysages au plus proche de l'offre potentielle : c'est-à-dire que les aménagements et les modes de valorisation ne doivent pas conditionner l'expérience paysagère des usagers mais bien au contraire l'inciter à une découverte cadrée mais autonome de l'ensemble des paysages traversés.

Au travers de ces questionnements, on peut également se demander dans quelles mesures l'absence ou la moindre représentation d'une de ces dimensions paysagères peut impacter l'itinéraire. En effet, si l'on considère qu'une bonne valorisation paysagère d'un itinéraire passe par une offre homogène de ces trois dimensions paysagères, on peut aisément formuler la seconde hypothèse :

Un déséquilibre entre les différentes composantes paysagère du « Paysage – Itinérance » est un risque potentiel pour la bonne expérience sensible de cet itinéraire et pour sa pérennité.

III - Méthode

L'étude du « Paysage-Itinérance » du sentier littoral permettra de ce fait de répondre à la problématique et de valider ou non les hypothèses formulées. Cette analyse passera donc par la caractérisation et l'analyse de ses dimensions paysagères.

Il convient d'une part d'étudier le « Paysage-Visible potentiel » et le « Paysage-Expérience » mais également le « Paysage-Promotion ». La démarche choisie pour cette étude passe par l'obtention d'un corpus d'images représentatives pour chacune de ces 3 dimensions paysagères.

Les méthodes de collecte étant très différentes, il est difficile de trouver un même mode de traitement. Chaque méthode choisie sera donc détaillée ci-dessous.

Cependant, la caractérisation du « Paysage-Itinérance » nécessite de pouvoir comparer et croiser les différents résultats obtenus. Ces méthodes de traitement des données aboutissent donc à la caractérisation d'une typologie paysagère pour chaque dimension paysagère. L'analyse du « Paysage-Itinérance » est liée à ces typologies obtenues.

1. Paysage-Visible potentiel : Echantillonnage photographique au sol

Phase 1 :

La première collecte de données concerne le « Paysage-Visible potentiel ». En se basant sur les différents travaux déjà réalisés sur les paysages associés aux déplacements¹, il a été choisi de réaliser un échantillonnage photographique au sol. En effet, il est difficile de caractériser le « Paysage-Visible potentiel » sans être, ni trop dans la vision bidimensionnelle du géographe, ni trop dans celle de l'utilisateur influencé par ses inspirations. De ce fait, l'échantillonnage photographique au sol semble être le plus adéquat pour faire émerger un niveau d'information hybride, qui permet d'obtenir des données diverses et objectives sur l'offre paysagère (enchaînements de séquences paysagères, rythmes, profondeurs de champ, ...) tout en prenant en compte l'espace potentiellement offert à la vue des usagers du sentier.

Pour rendre compte des paysages de l'itinéraire et avoir un regard d'ensemble, cet échantillonnage photographique se fonde sur un pas spatial de 250 m. Pour chaque point échantillonné, 4 photographies sont collectées (sens de la marche, sens inverse, droite et gauche) afin de rendre compte des 360° de vision qui s'offre à la vue des usagers (cf. Figure 9). « *Quand je suis en présence d'un paysage je ne suis pas, en réalité, devant lui. Il y a, derrière moi, autour de moi, la présence de tous les horizons. [...] Même si je tourne le dos à la Sainte-Victoire, son signe est là dans ma vision même* » (Maldiney 1995).

Le regard du marcheur est libre de balayer n'importe quelle direction et de considérer des points précis (zoom) autant que des panoramas à 180°, la prise en compte de ces quatre directions a semblé la plus judicieuse. D'autant plus que ce choix permet également de prendre en considération les deux sens de cheminement possibles (Nord-Sud ou Sud-Nord).

¹ Les géographes bisontins Madeleine Griselin, Sébastien Nageleisen et Serge Ormaux ont développé depuis quelques années une approche systématique d'analyse des paysages le long d'entités linéaires. Cette approche a été appliquée à différents terrains (itinéraires culturels, chemins de grande randonnée, rivières parcourues au fil de l'eau, routes, autoroutes, voies ferrées, etc.).

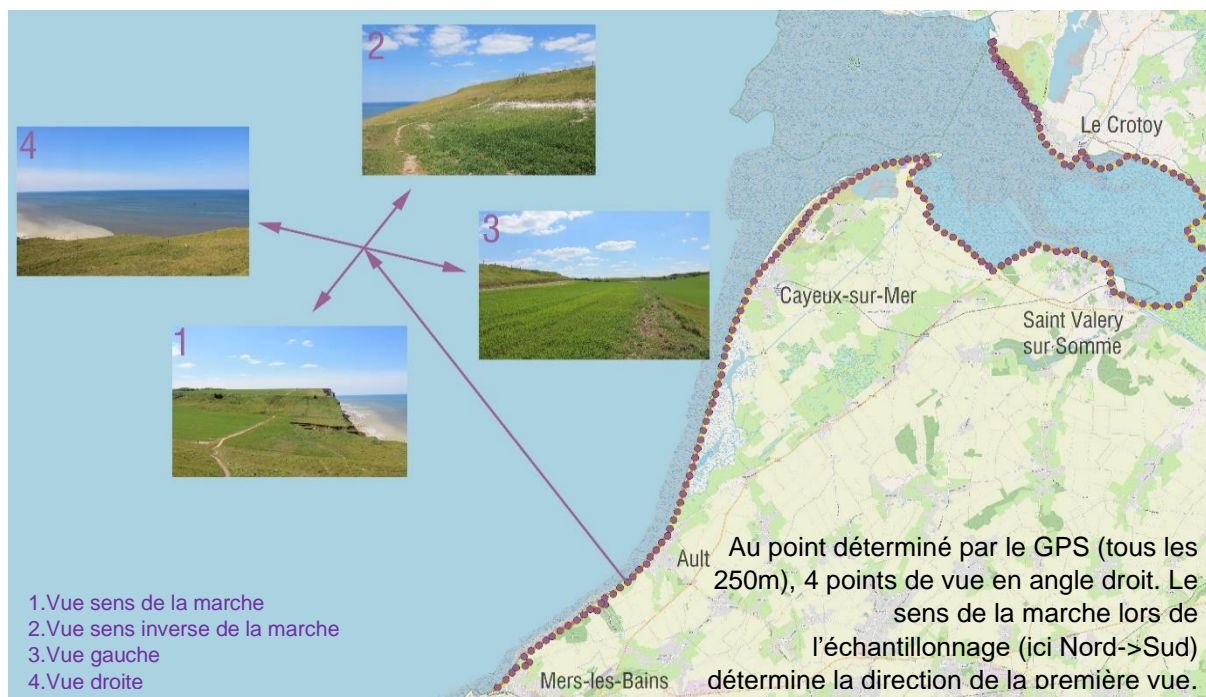
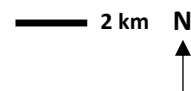


Figure 9 Schéma synthétique du protocole d'échantillonnage, © M. Mérat, 2019

Phase 2 :



Ces photographies sont ensuite regroupées dans un tableau permettant de détailler leurs informations, le plus objectivement possible, c'est ce qu'on appelle la matrice.

Un point GPS étant composé de quatre photographies, ayant chacune leurs informations respectives, la matrice présente également un regroupement de ces informations, soit une moyenne par point. C'est ce qu'on appelle une « vue d'ensemble ». Ce sont les informations de ces « vues d'ensemble » qui permettent d'avoir un panel d'informations complet sur l'ensemble de l'offre paysagère disponible sur les 360° de vision que peut apprécier un usager en chaque point GPS référencé.

En ce sens, la matrice renseigne, pour chaque photographie et leur vue d'ensemble respective :

- **Identifiant** : n° du point GPS
- **Coordonnées GPS**
- **Sens de prise de vue** : sens de la marche, sens inverse, droite, gauche
- **Type de sentier** :
 Pour une classification plus aisée, quatre types de chemin ont été définis :
 - « Asphalté » regroupe tous les points relevés sur des chemins asphaltés type route, rue ou trottoir.
 - « Carrossable » rassemble tous les chemins non asphaltés (empierrés, de terre ou en herbe) qui peuvent cependant être empruntés par un véhicule
 - « Doux » correspond aux chemins avec ou sans revêtement partagés en circulation douce (vélos, roller, trottinette, ...) éloignés de toute fréquentation par des véhicules.

- « Sentier » regroupe tous les axes strictement pédestres et plus « traditionnels » (chemins enherbés, ensablés ou empierrés au cœur des milieux naturels)
- **Présence/Absence d'objets ou d'ensembles paysagers par surface prise dans l'image en pourcentage :**
 Pour ne pas surcharger la matrice et faciliter l'analyse des données, 17 ensembles paysagers ont été définis. Ceux-ci se basent sur la classification des habitats littoraux de Corine Biotope :

○ Plage sableuse	○ Lagune littorale	○ Cour d'eau et voie d'eau
○ Poulrier de galets	○ Mer et Océan	○ Boisement de feuillus
○ Dune blanche	○ Prairie et friche	○ Haie et bosquet
○ Fourrée dunaire	○ Culture	○ Zone urbanisée
○ Dune boisée	○ Marais, étang et roselière	○ Falaise vive
○ Mollières		
○ Estuaire		
- **Profondeur du champ de vision :**
 Ici, la matrice a défini 3 types de champs de vision :
 - Vue courte à très courte (profondeur de champ < 100m)
 - Vue longue à très longue (profondeur de champ > 1000m)
 - Autres vues, dites vues moyennes (100m < profondeur de champ < 1000m)
- **Typologie de champ de vision :**
 Cette donnée n'est valable que pour les « vues d'ensemble ». Cette donnée définit un type de champ de vision global selon les données de profondeur de champ de vision des 4 vues associées. De ce fait, l'étude a déterminé 5 types de champs de vision pour les « vues d'ensemble » :
 - Immersion : ≥ 3 vues courtes à très courtes ou 2 vues courtes associées à 2 moyennes
 - Couloir : vue ouverte sur le sens de la marche et le sens inverse, vues gauche et droite courtes à très courtes
 - Balcon : au moins 1 vue longue à très longue
 - Belvédère : 2 à 3 vues longues à très longues
 - Panoramique : 4 vues longues à très longues

Cette méthode d'échantillonnage photographique et de matrice associée permet d'avoir également un bon aperçu cartographique des possibilités paysagères offertes par le sentier, notamment en termes de champ de vision (couloir, belvédère, ...). C'est cette matrice d'information paysagère qui constitue le paysage potentiellement visible du sentier littoral.

Cette matrice présentant des données multiples (détaillées ci-avant) pour plus de 730 photographies, et pour leurs vues d'ensemble respectives (plus de 180), elle est donc trop conséquente pour pouvoir être présentée dans ce rapport. Cependant, l'Annexe I présente un extrait de la matrice en détaillant les informations des « vues d'ensemble » uniquement.

Phase 3 :

Une fois cette matrice complétée, il s'agit d'analyser les données obtenues afin d'en tirer une typologie de paysages traversés. De la même manière que pour l'échantillonnage il

faut trouver une méthode qui ne soit pas biaisée par l'expérience de terrain. Pour avoir une typologie la plus objective possible, les données sont donc traitées via une Analyse en Composantes Principales (ACP). Cette typologie paysagère obtenue par ACP se base sur les travaux déjà effectués par Léa Paly sur les paysages littoraux finistériens (cf. Paly, 2018).

L'objectif de cette ACP est de pouvoir regrouper les différentes « vues d'ensembles » selon leurs similarités. Ici, seules les informations liées aux ensembles paysagers sont traitées. Il s'agit ici de pouvoir visualiser et recouper ces données afin d'obtenir plus aisément des groupements paysagers sans passer par l'analyse subjective de l'expérience de terrain. Pour ce faire, les contributions absolues sont calculées pour chaque variable. Elles permettent de voir la façon dont la variable va contribuer à la formation d'un axe. A cela s'ajoute une étude du cercle de corrélation de ces variables mais aussi du graphique des individus afin de voir comment ceux-ci se répartissent selon les axes. Ces données permettent ensuite l'interprétation de l'ACP (cf. Annexe II).

2. Paysage-Expérience : Collecte des photographies des usagers du sentier littoral

La caractérisation du Paysage-Expérience reste difficile à déterminer. Dans le cadre de ce mémoire, la méthode consiste en une collecte de photographies prises par les usagers lors de leur randonnée sur le sentier du littoral. En effet, la découverte des paysages passe principalement par la vue.

Cependant, le randonneur est libre de pouvoir apprécier les paysages qu'il souhaite. Son regard, par sa grande mobilité, a donc la faculté de pouvoir jouer à l'infini entre des focales sur des détails précis ou des panoramas à 180°. Même si ce regard semble très libre, il est également très sélectif (Nageleisen, 2011). Il est le fruit d'une sélection inconsciente de perceptions et d'interprétations conditionnée par les représentations du marcheur, ses expériences passées et ses attentes. On peut donc supposer qu'il existe autant de « Paysage-Expérience » que d'usagers.

De plus, lors de la marche, l'appréhension des paysages par le randonneur ne passe par uniquement par la vue mais bien par l'ensemble de ses 5 sens. Ce sont d'ailleurs eux qui permettent d'appuyer les différentes perceptions du marcheur. Par exemple, un marcheur le long d'une plage sera peut-être touché par la couleur du ciel, de la mer ou par la puissance des vagues mais il sera certainement aussi marqué par la sensation du sable sous ses pieds, l'odeur iodée, la fraîcheur du vent marin ou le bruissement de la houle. Mais il peut également être conditionné par ses émotions, ses pensées du moment ou même sa fatigue. Autant de facteurs qui marqueront son expérience des paysages.

De même, un paysage ne sera jamais le même en fonction de nombreux facteurs externes au marcheur (saison, marées, météo, érosion marine, ...).

De ce fait, selon les conditions, mais également l'occurrence, de cheminement on peut supposer qu'un même usager peut être à l'origine de plusieurs « Paysage-Expérience ». Un paysage tout juste découvert ne sera pas perçu de la même façon qu'un paysage que l'on traverse tous les jours.

Phase 1 :

La caractérisation du « Paysage – Expérience » du sentier littoral proposée ici passe donc par la collecte d'une série de photographies personnelles des usagers du sentier littoral, la plus représentative de la multitude de « Paysage – Expérience » propre à chaque usager.

Pour ce faire, la collecte consiste en des échanges avec la population et les touristes directement sur le terrain et via internet. Une collecte de photographies amateurs a notamment été réalisée par le biais du site internet du Syndicat Mixte de la Baie de Somme et de sa page Facebook. Cette étude est également complétée par une analyse des photos « amateurs » disponibles sur les réseaux sociaux - Flickr principalement. Le but étant à la fois de pouvoir collecter le plus grand nombre de photographies mais également de pouvoir représenter la plus large palette d'usagers possible, en termes d'âge, de genre, de milieu socio-culturel, de perceptions, d'usages, etc...

Cependant, la bonne réussite de cette analyse du « Paysage-Expérience » réside tant dans la collecte d'un échantillon représentatif de la diversité des usagers que celle du sentier lui-même. Il s'agit donc de pouvoir récupérer des photographies personnelles du plus grand nombre d'usagers possible. Or, la majorité des randonneurs ne fréquentent qu'une portion du sentier et non son linéaire intégral. La méthode appliquée au « Paysage-Visible » potentiel est donc difficilement envisageable. De plus, il ne s'agit pas de collecter des photographies d'une seule et même portion du sentier littoral.

L'étude passe donc par le découpage du sentier littoral en 16 tronçons (cf. figure 10). Ce découpage s'est basé sur la spatialisation des différentes typologies du « Paysage – Visible potentiel » et du travail effectué lors du diagnostic paysager du sentier. Les tronçons sont donc déterminés selon leur ambiance et leur cadre paysager. De ce fait, la lecture et l'analyse du « Paysage – Expérience » reste au plus proche du découpage du sentier obtenu pour le « Paysage – Visible potentiel » afin de faciliter leur comparaison.

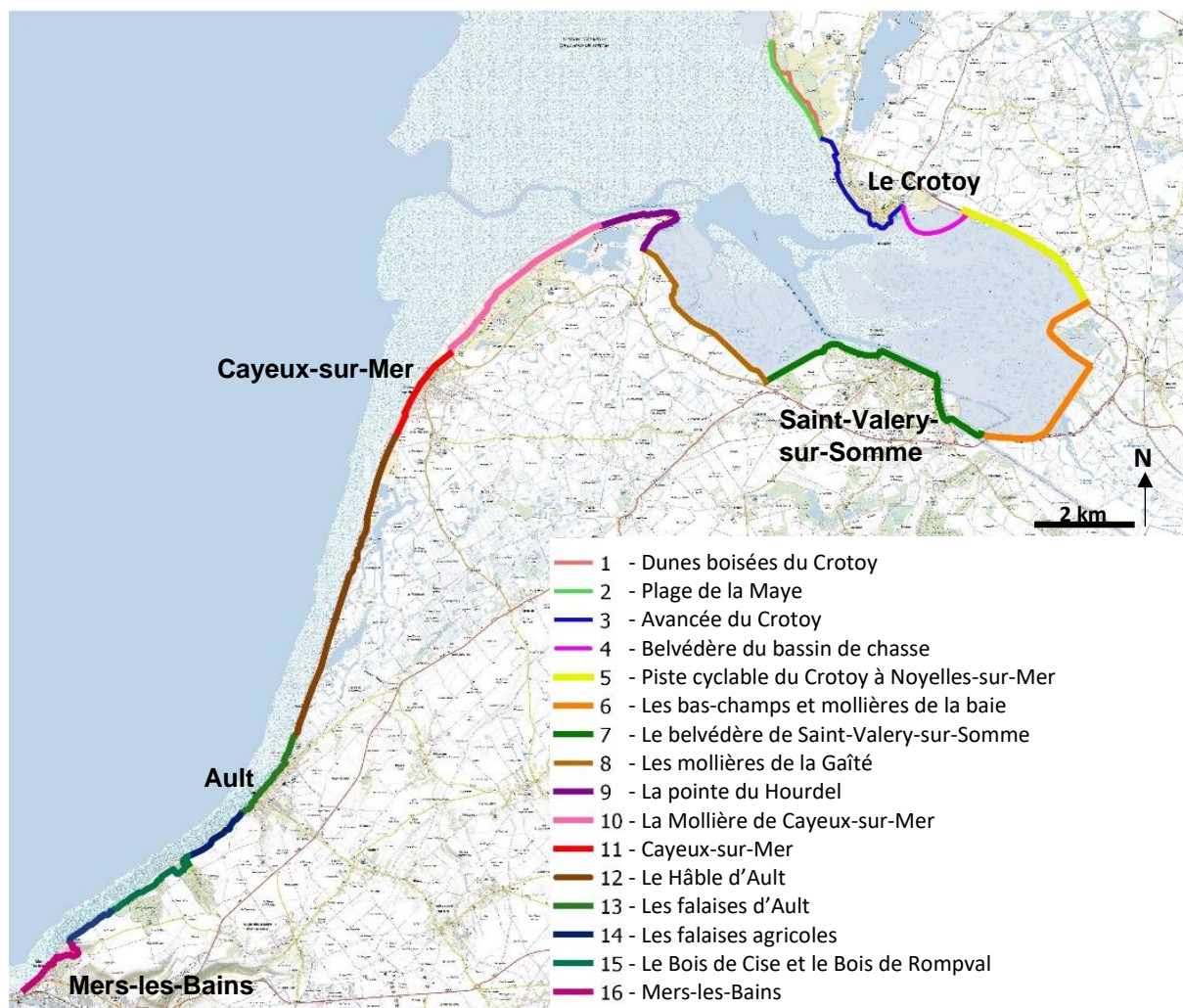


Figure 10 Découpage du sentier littoral en 16 tronçons, © M. Merat, 2019

Cette méthode permet également une analyse plus aisée grâce à une spatialisation et une différenciation des différents tronçons traversés. Elle permet de déterminer un minimum de 100 photos à collecter avec une représentation d'au minimum 5 photographies pour chaque portion du sentier littoral. Aucun maximum n'a été établi car la proportion de photographies par tronçon permet également de définir les lieux plébiscités et ceux les moins appréciés.

Phase 2 :

De même que pour les photographies récoltées pour le « Paysage-Visible potentiel », celles-ci ont été analysées et leurs données ont été regroupées dans une matrice. Ici, on ne s'intéresse plus qu'aux motifs et ensembles paysagers présents. De ce fait, cette matrice renseigne pour chaque photographie :

- **Id** (n° de la photographie)
- **Numéro du tronçon** d'où elle a été prise
- **Motifs et éléments paysagers présents** : Ici, les champs concernant les éléments paysagers ont été repris de la matrice du « Paysage-Visible potentiel ». L'étude a cependant ajouté d'autres motifs plus précis et plus particuliers à cette prise de photographie :
 - Animaux : moutons, chevaux, avifaune, ...
 - Végétaux : zoom sur une plante en particulier (pin maritime, chou marin, panicaut des dunes, ...)
 - Sentier et ses aménagements (sentier en lui-même, balisage, passe-clôtures, ganivelle, ...)
 - Aménagement spécifique (route blanche, chemin de planche, ...)
 - Bâtit spécifique : blockhaus, cabine de plage, demeure Belle Epoque, ...
 - Port
 - Bateaux
 - Usagers du sentier (pédestres, équestres, cyclistes, ...)
 - Coucher de soleil
 - Marée, la marée (haute ou basse) est ici précisée si c'est un facteur majeur à l'origine de la prise de la photographie
- **Saisonnalité** : Etant donné que cette information est parfois difficile à appréhender, l'étude a déterminé plusieurs catégories
 - « Estivale », désigne toutes les photos qui ont été prises de façon certaine pendant la période d'été. Cette information peut provenir du propriétaire des photos ou d'éléments clefs (baigneurs, tenues d'été, ...)
 - « Hivernale », désigne toutes les photos qui ont été prises de façon certaine pendant la période d'hiver. Ici, aussi cette information peut provenir soit du photographe soit d'éléments clefs (givre, neige, ...)
 - « Clair », se dit de toutes les photographies ayant été prises lors d'un jour ensoleillé mais sans précision sur la saison.
 - « Nuageux », concerne toutes les photographies prises par un jour de temps gris mais ne permettant pas de déterminer la saison de façon certaine.
- **Effet** : l'étude précise ici les différents effets appliqués aux photographies
 - Filtre Noir et Blanc

Contrairement à l'analyse liée au « Paysage – Visible » potentiel, on ne s'intéresse, ici, qu'à la présence/absence des motifs paysagers et non à la surface qu'ils prennent dans l'image. Mais on s'intéresse, cependant, à leur place dans la photographie. De ce fait, pour chaque photographie, l'élément principal (s'il y en a un qui se démarque des autres) est mis en avant.

En effet, si l'on prend l'exemple de la photographie ci-contre, même si l'estuaire et ses mollières sont présentes sur une grande partie de l'image, c'est le bateau qui en est l'élément principal. Le paysage ne sert, ici, que de décor pour appuyer l'ambiance générale. Pour analyser ces photographies, les données d'absence/présence sont donc plus adaptées que les données de surface prises par les éléments paysagers pour comprendre ce qui a voulu être mis en avant.



Figure 11 : Photographie prise sur la digue du Crotoy, © M.Gallotte, Flickr

Comme pour la matrice du « Paysage - Visible potentiel » celle du « Paysage - Expérience » définit également une « vue d'ensemble », par tronçon. En ce sens, pour chaque tronçon cette vue propose un regroupement des données des éléments paysagers (uniquement les mêmes que ceux du « Paysage – Visible potentiel) représentés sur les photographies qui y sont associées. Ce regroupement passe par le calcul d'une moyenne d'apparition (en pourcentage) de chaque élément présenté ci-avant pour chaque tronçon.

En prenant l'exemple de la Figure 11, si ce bateau est présent sur chaque photographie d'un même tronçon alors la matrice notera un présentiel de 100 % pour cet élément sur le tronçon en question.

Cette méthode permet ainsi d'obtenir 16 « vues d'ensemble » représentatives des paysages du sentier littoral tels que perçus par ses usagers.

L'Annexe III présente la matrice de regroupement des informations par « vue d'ensemble ».

Phase 3 :

Pour le « Paysage - Visible potentiel », la caractérisation du « Paysage - Expérience » passe par la définition de sa typologie. Cependant, ici cette caractérisation se heurte ici à la diversité des facteurs à l'origine du ressenti de cette expérience paysagère.

En effet, comme démontrée plus tôt, l'appréhension des paysages par l'utilisateur passe par la sélection de points de vue déterminés qui peuvent prendre diverses formes (panoramas, zooms, ...). Cependant, c'est la succession de ces tableaux paysagers qui va créer le paysage du sentier. De ce fait, lorsqu'un randonneur se remémorera son trajet ce n'est pas une image précise qu'il aura en tête mais bien un ensemble d'images.

Or, ces images vont amener à créer une représentation paysagère subjective, parfois très éloignée de la réalité, qui est donc, par essence, difficile à déterminer.

Pour ce faire, ce mémoire se base sur les données des « vues d'ensemble » des différents tronçons afin de déterminer une typologie du « Paysage – Expérience ». Ces données présentent le pourcentage d'apparition des différents éléments et motifs paysagers des photographies associées à chaque tronçon.

Comme il est difficile d'obtenir une seule représentation d'ensemble de ces différentes données, la méthode de représentation choisie passe par la réalisation d'un triptyque. Celle-ci permet ainsi d'illustrer conjointement les éléments et les motifs paysagers les plus représentés. La lecture de ce triptyque permet d'avoir un aperçu global des différentes

composantes communes aux représentations paysagères personnelles des usagers du tronçon étudié.

De ce fait, 16 triptyques sont réalisés et déterminent la typologie du « Paysage – Expérience » du sentier littoral.

3. Paysage-Promotion : Analyse des photographies de promotion du sentier littoral

En supposant qu'un néo-visiteur souhaite avoir une idée plus précise des paysages qu'il va traverser, il va être amené à consulter les sites internet des acteurs du territoire qu'il va visiter. Or, ceux-ci mettent à leur disposition des banques d'images représentatives de leur territoire. Ce sont ces banques d'images qui vont lui offrir, en quelque sorte, une première immersion dans le territoire, un avant-goût des lieux.

Cependant, il s'agit ici de photographies à caractère publicitaire. Elles ont donc, au préalable, fait l'objet d'une sélection stricte visant à promouvoir des paysages précis à travers une perception très « esthétisante ». Elles représentent ce que les acteurs veulent montrer de leur territoire et non une vision objective et complète de l'offre paysagère.

Le promeneur sera donc, une fois sur place, amené à faire un travail de déconstruction de ces stéréotypes paysagers avant de pouvoir reconstruire sa propre vision des paysages du territoire traversé.

Pour la caractérisation du « Paysage – Promotion », ce mémoire propose donc de collecter et analyser les images mises à disposition par les acteurs du territoire mettant en avant le sentier du littoral (Offices du tourisme, Syndicat Mixte, Conservatoire du littoral, ADRT, ...).

Phase 1 :

Dans un premier temps, la méthode choisie consiste en une simple recherche sur Google des mots-clefs "sentier du littoral de la Baie de Somme", en français, et en anglais « Somme Bay's Coastal Path ». Les images des premières pages de résultats en français et en anglais sont récupérées.

Elles sont ensuite triées selon le type de résultat, c'est-à-dire si elles concernent le sentier du littoral ou non, et leur site de provenance (sites des acteurs du territoire ou autres sites). Seules les images concernant le sentier du littoral (photographies du sentier ou prises depuis le sentier) provenant des acteurs du sentier littoral sont ensuite collectées pour analyse.

Phase 2 :

L'ensemble de ces images collectées sont par la suite analysées suivant la même méthode que celles du « Paysage – Expérience ».

De ce fait, ces deux matrices présentent les données suivantes :

- **Id** (n° de la photographie)
- **Numéro du tronçon**
- **Motifs et éléments paysagers présents**
- **Saisonnalité**
- **Effet**

Ici, les champs concernant les éléments paysagers, la saisonnalité et les effets sont les mêmes que pour la matrice du « Paysage-Expérience » (cf. IV, 2.). De la même manière, elle définit également une « vue d'ensemble » pour chaque tronçon représenté (cf. Annexe IV).

Phase 3 :

Comme pour les autres dimensions paysagères, les « vues d'ensemble » permettent de déterminer la typologie des paysages du sentier littoral tels que perçus par ses acteurs.

Le « Paysage – Promotion » étant une approche sensible des paysages - et non une offre objective - la même méthode que pour la caractérisation du « Paysage – Expérience » a été choisie.

La typologie du « Paysage – Promotion » est proposée sous forme de triptyques permettant d'illustrer conjointement les éléments et les motifs paysagers les plus représentés. La lecture de ces triptyques permet d'avoir un aperçu global des représentations paysagères des acteurs de l'itinéraire d'étude. C'est-à-dire, qu'ils représentent les paysages du sentier tels que les acteurs les perçoivent mais également les paysages tels qu'ils veulent les présenter aux futurs visiteurs.

4. Paysage-Itinérance : Croisement des 3 dimensions paysagères

L'étude des trois dimensions paysagères du « Paysage – Itinérance » permet d'obtenir 3 typologies différentes. Leur croisement vise à mettre en lumière leurs différences et leurs similarités. On cherche également à comprendre l'impact de la présence / absence de ces 3 dimensions paysagères sur les paysages du sentier littoral, ses usages et ses perceptions.

De ce fait, pour chaque tronçon étudié l'analyse propose une simple comparaison des typologies paysagères associées. En ce sens, un tronçon peut être associé au minimum à 1 typologie, celle du « Paysage-Visible » potentiel et au maximum à 3 typologies, 1 pour chaque dimension paysagère.

Une attention particulière est cependant accordée aux tronçons ne bénéficiant pas de 3 typologies paysagères afin de comprendre les raisons de l'absence de la dimension paysagère en question.

IV – Résultats

1. Paysage-Visible potentiel : Résultats d'analyse des typologies de paysages et cartographies

Si on se concentre sur les paysages littoraux associés à cet itinéraire, l'échantillonnage photographique au sol a permis de recenser 180 points GPS, rassemblant ainsi un corpus de près de 730 photographies. Les données liées aux vues d'ensemble regroupées dans la matrice sont présentées en Annexe I.

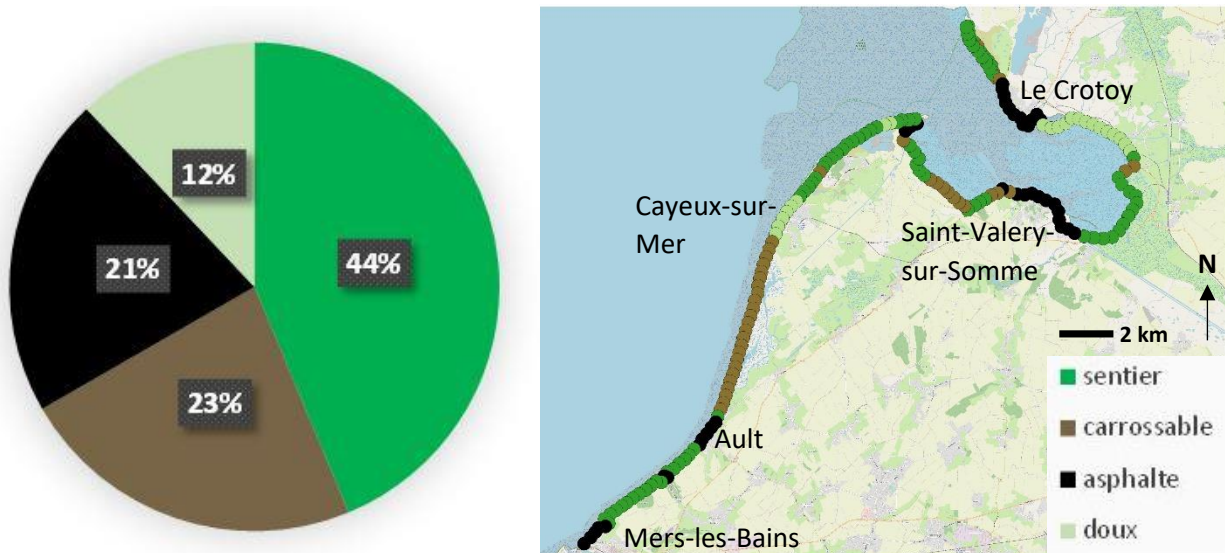


Figure 12 Typologie de sentier aux différents points recensés : Proportions et spatialisation, © M.Merat, 2019

La première donnée issue de la matrice concerne la typologie du sentier. Par cette analyse, il est à noter que seulement 46% du linéaire du sentier correspond au sentier « sauvage » et naturel tel que peut se le représenter l'imaginaire collectif lorsque l'on parle de sentier du littoral – comme le « Sentier des Douaniers ». La spatialisation de l'information (cf. figure 12) montre bien que ces tronçons « plus sauvages » se situent principalement dans les mollières (nom local des schorres) en fond de baie, au Nord de Cayeux et au Nord du Crotoy mais aussi sur les falaises entre Ault et Mers-les-Bains.

Concernant les données issues des ensembles paysagers présents sur les photographies, et plus précisément sur les « vues d'ensemble », les résultats de l'ACP ont permis de mettre en lumière une typologie assez complète. 17 types ont ainsi été définis :

1. Fourrés arbustifs dunaires - boisements



2. Estuaire - plage de sable - cordon dunaire



3. Poulcier de galets- lagune - mollière -plage de galets - cordon dunaire



4. Poulciers de galets - Fourrés arbustifs dunaires - cordon dunaire



5. Boisement littoral



6. Mer - falaises - prairies -boisement littoral



7. Mer - falaises - prairies -cultures



8. Mollière - digue - prairies - cultures



9. Estuaire - piste - fourrés arbustifs dunaires



10. Poulcier de galets - route - marais - prairies - cultures



11. Talus routier enherbé - piste - canal - prairies - cultures



12. Estuaire - piste - bassin de chasse



13. Mer - falaises - zone urbaine



14. Estuaire - zone urbaine



15. Mer - poulier de galets - zone urbaine



16. Zone urbaine - boisement



17. Zone urbaine



Figure 13 Les différentes typologies paysagères du « Paysage-Visible potentiel » du sentier littoral, © M. Mérat, 2019

Ce sentier du littoral se caractérise par sa large palette de paysages, entre plage de sable, poulier de galets, boisements littoraux, prairies, marais et étangs, falaises de craies, et bien d'autres.

Ces différentes typologies paysagères montrent un paysage marin fort avec une présence de « milieux maritimes » (dunes et plages, marais maritimes, estuaires, lagunes, mer, ...) sur une large majorité des paysages traversés. On note également une place importante accordée aux zones urbanisées, un peu plus de 20% des vues d'ensemble référencées montrent la présence d'habitations. Ce qui correspond à la moyenne nationale, les territoires artificialisés représentant un cinquième des abords des sentiers littoraux (21 %).

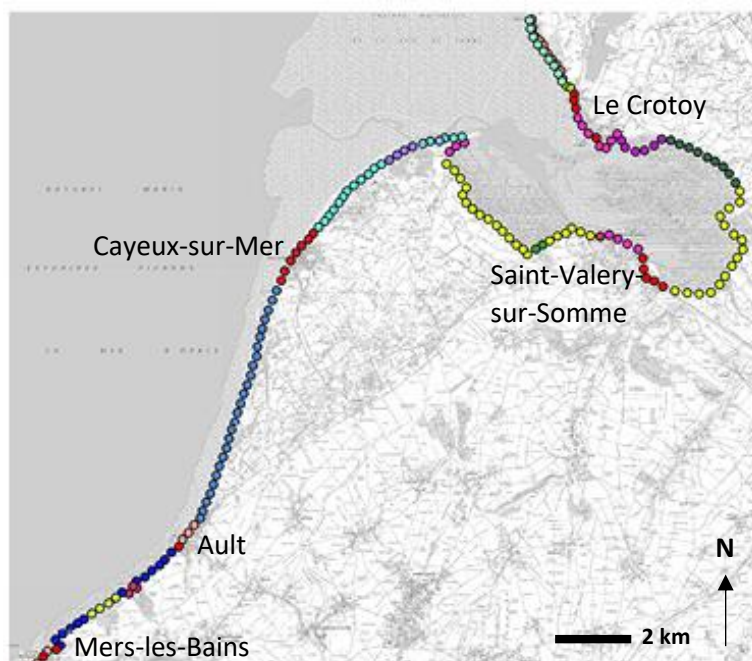


Figure 14 Spatialisation de la typologie du "Paysage-Visible" potentiel du sentier littoral, M. Merat, 2019

La spatialisation de ces différents paysages permet de mettre en avant la succession et la variation paysagère (cf. figure 14). Elle montre ainsi une variation importante des paysages traversés avec en moyenne des paysages renouvelés tous les 1,5 km avec une répétition limitée de ces paysages. On rencontre donc le long de cet itinéraire une diversité paysagère importante, qui s'explique notamment par la diversité de ses morphologies de traits de côte (côtes rocheuses, côtes sableuses, grandes embouchures, marais, ...).

le type de paysage le plus représenté est celui caractérisé par la présence de mollières associées à des cultures et prairies gagnées sur la mer par la construction de digues (appelées « bas-champs »). Cette typologie représente un peu plus de 20 % des paysages visibles potentiels du sentier littoral. Suive ensuite les paysages de marais, prairies et cultures protégés de la mer par une digue de galets (cf. figure 15).

En étudiant la récurrence de ces types, on remarque que

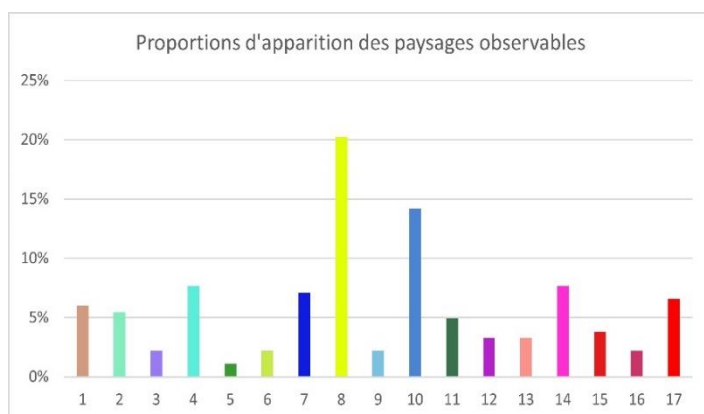


Figure 165 Proportions des différentes typologies paysagères du « Paysage-Visible potentiel » du sentier littoral, © M. Mérat, 2019

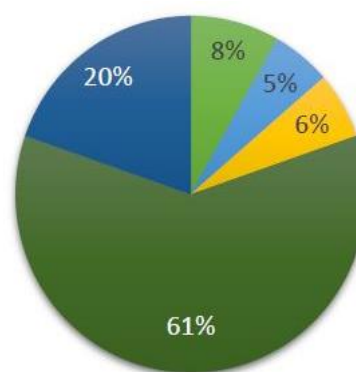


Figure 16 Typologie de champs de vision du "Paysage - Visible" potentiel, © M. Mérat, 2019

Sur près de 50 kms, le randonneur traverse donc une large diversité de paysages en constant renouvellement mais où se détachent, cependant, les « mollières » et les « bas-

champs », paysages caractéristiques de la Baie, expression du combat constant de l'homme face à la mer dans un territoire agricole fort.

Enfin, la dernière donnée de la matrice a permis d'établir une typologie de champ de vision par points GPS (cf. figure 16). Cette analyse a mis en lumière une prédominance de paysages très ouverts avec 61% de vues en belvédère, c'est-à-dire offrant 2 à 3 vues longues à très longues (profondeur de champ > 1000m). Suivis ensuite par les vues panoramiques (20%), c'est-à-dire présentant 4 vues longues à très longues. Ces points de vue ouverts sur de grands espaces s'expliquent en grande partie par la topographie très plane du territoire.

Sur le sentier littoral de la Baie de Somme, le randonneur chemine donc dans des paysages où la vue n'est que très rarement arrêtée. Seules les immersions dans les villes ou les rares boisements bloquent la vision du marcheur.

On peut donc dire qu'ici l'offre paysagère du sentier du littoral est bien à la hauteur de la renommée et de la richesse géomorphologique de son territoire. Variations paysagères et découverte constante de paysages renouvelés se combinent au rythme lent et régulier de la marche pour offrir une immersion profonde au cœur des grands paysages littoraux de la Baie de Somme.

2. Paysage-Expérience : Résultats d'analyse des groupements de paysages et cartographies

Au départ, un minimum de 5 photographies par tronçon avait été établi. Cependant, compte tenu du temps imparti pour la collecte, et malgré un nombre de photographies récupérées plus élevé que prévue, il n'a pas été possible d'atteindre ce minimum pour tous les tronçons. De ce fait, la collecte a permis de rassembler un corpus de 132 photographies mais avec la représentativité de 15 tronçons seulement.

Les triptyques obtenus sont présentés ci-dessous :

1. Dunes boisées du Crottoy



2. Plage de la Maye



3. Avancée du Crotoy



4. Belvédère du bassin de chasse



6. Les bas-champs et mollières de la baie



7. Le belvédère de Saint-Valery-sur-Somme



8. Les mollières de la Gaîté



9. La pointe du Hourdel



10. La Mollière de Cayeux-sur-Mer



11. Cayeux-sur-Mer



12. Le Hâble d'Ault



13. Les falaises d'Ault



14. Les falaises agricoles



15. Le Bois de Cise et le Bois du Rompval



16. Mers-les-Bains



Figure 17 Les différentes typologies du Paysage - Expérience du sentier littoral, © M. Mérat, 2019, (Photographies © Agouès. S, Blanchart. C, Blanchart. E, Chaumont Photo J-P, Croës. S, Dellorde. A, Dubois. A, Grivel. R, Leu. H, Lewis. K, Gellotte. M, Viack. Y)

Pour ce qui est de la sensibilité des usagers aux paysages traversés, plusieurs observations sont à noter.

Dans un premier, on note que, malgré le nombre importants de photographies récupérées, il n'a pas été possible d'atteindre le minimum exigé pour chaque tronçon. Ainsi, le tronçon 5 - *Piste cyclable du Crotoy à Noyelles-sur-Mer* est absent de la typologie du « Paysage – Expérience ». Les tronçons 1 - *Dunes boisées du Crotoy*, 8 – *Les mollières de la Gaîté* et 13 – *Les falaises d'Ault* ne disposent, quant à eux, que de 3 photographies et les tronçons 6 – *Les bas-champs et mollières de la baie* et 15 – *Le Bois de Cise et le Bois du Rompval* de 4 photographies seulement.

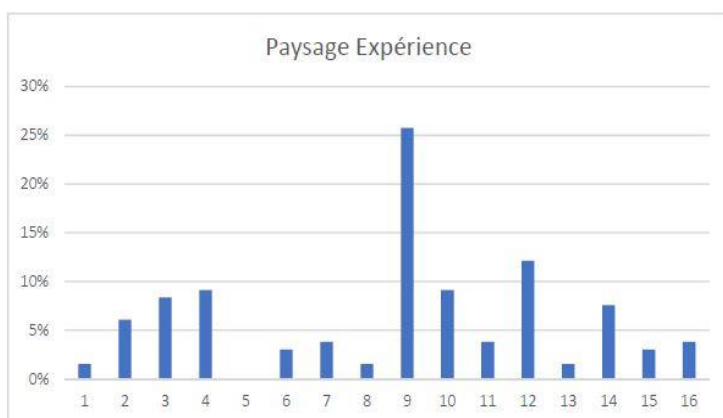


Figure 18 Proportion de représentation des différents tronçons du sentier littoral, © M. Mérat, 2019

En étudiant les proportions de photographies récupérées par tronçon, on constate ainsi un déséquilibre flagrant et une absence totale d'homogénéité spatiale (cf. figure 18).

Le tronçon 9 – *La pointe du Hourdel*, représente à lui seul 26 % de la collecte. Les tronçons 2 – *Plage de la Maye*, 3 – *Avancée du Crotoy*, 4 – *Belvédère du bassin de chasse*, 10 – *La Mollière de Cayeux-sur-Mer*, 12 – *Le Hâble d'Ault* et 14 – *Les falaises agricoles* suivent ensuite avec une proportion comprise entre 6 % à 12 %. Arrivent en dernier les tronçons 1 – *Dunes boisées du Crotoy*, 6 – *Les bas-champs et mollières de la baie*, 7 – *Belvédère de Saint-Valéry-sur-Somme*, 8 – *Les mollières de la Gaîté*, 11 – *Cayeux-sur-Mer*, 13 – *Les falaises d'Ault*, 15 – *Le Bois de Cise et le Bois du Rompval*, et 16 – *Mers-les-Bains* avec des proportions en dessous de 4 %.

En comparant ces résultats avec leur localisation respective on remarque que les tronçons les moins représentés se situent aux abords des zones urbanisées (Saint Valéry sur Somme, Cayeux-sur-Mer, Ault, Bois de Cise, Mers-les-Bains) mais également aux abords des bas-champs et mollières de la Baie. Les tronçons les plus représentés se situent, eux, près de l'embouchure de la Somme (pointe du Hourdel, estuaire de la Maye, Le Crotoy, ...) et sur la façade maritime.

Cela peut s'expliquer par plusieurs raisons.

Premièrement, parce que ces espaces plus « maritimes » sont également les plus fréquentés par les visiteurs du Grand Site. La pointe du Hourdel enregistre par exemple une moyenne de 2890 visites journalières représentant un cumul de 1 054 943 visites annuelles. La Maye, elle, enregistre une moyenne de 429 visites journalières et un cumul annuel de 156 573 visites (SMBS-GLP, 2017). Ces hauts lieux touristiques étant à proximité immédiate du sentier littoral, ce sont autant de visiteurs susceptibles de le fréquenter par la suite.

Deuxièmement, parce que ces tronçons sont aussi ceux qui correspondent le plus à l'imaginaire collectif du sentier de bord de mer. Il suffit de consulter les fiches d'informations et les plaquettes touristiques du sentier littoral au niveau national pour le constater. Les images présentent généralement un sentier offrant une déambulation au plus proche du rivage avec une vue dégagée sur la mer.

Il semble donc y avoir un véritable engouement et une recherche des paysages « maritimes » avec une vue privilégiée sur l'entrée de l'estuaire et sur la Manche, alors que les paysages des prés-salés et des zones agricoles semblent plus délaissés, sauf pour le Hâble d'Ault.

Cette approche sensible des paysages du sentier met également en avant l'importance des paysages de « nature sauvage », avec une mise en lumière de la faune de la Baie (phoque, avifaune) et la représentation de grands espaces dénués de toute anthropisation.

Cela explique notamment la proportion élevée de photographies du Hâble d'Ault (tronçon 12) reconnu pour sa richesse faunistique et floristique, avec pas moins de 270 espèces d'oiseaux migrateurs et 250 espèces de plantes recensées sur 168 hectares de zone humide protégée.

La représentation des villes se limite d'ailleurs à ses éléments patrimoniaux. Les équipements et objets plus actuels ou plus ordinaires (bâtiments récents, parkings, voitures, fils électriques, ...) ne sont que très rarement représentés. De cette façon, si la ville du Crotoy (tronçon 3) est fortement représentée ici, ce sont surtout ses demeures Belle Epoque qui sont mises en avant. Ce constat est également notable pour les villes de Mers-les-Bains (tronçon 16) et du Bois de Cise (tronçon 15). Cayeux-sur-Mer (tronçons 10 et 11) est, quant à elle, représentée par son chemin de planche, ses cabines de plage et son phare.

Il est étonnant d'ailleurs que la ville de Saint-Valéry-sur-Somme (tronçon 7) ne soit pas représentée ici. Elle est pourtant la cité balnéaire Belle Epoque la plus visitée de la Baie. Cependant, cette observation peut s'expliquer par une absence quasi-totale de signalétique du tronçon littoral en cœur de ville. Il est donc probable que ce tronçon ne soit pas assimilé par ses usagers comme faisant partie du sentier littoral.

De même, si la ville d'Ault est ici aussi représentée, cela s'explique surtout par sa géolocalisation en bordure immédiate de la falaise vive avec une mise en lumière du risque d'érosion (barrière de sécurité, panneaux de prévention contre les éboulements, ...).

Il est également à noter que les activités anthropiques aux abords du sentier se perçoivent également sous leur forme patrimoniale. La pêche, notamment au Crotoy (tronçons 3 et 4), est ainsi représentée non pas à travers ses infrastructures contemporaines mais plutôt à travers ses vestiges (épaves de navires de pêche). L'agriculture est, elle, représentée sous sa forme pittoresque avec des photographies en sépia de moutons pâturent dans les prés-salés (tronçon 6) ou des troupeaux de vaches sur les prairies des falaises (tronçon 14). En revanche, les grands champs de culture pourtant très visibles aux abords de ces mêmes tronçons restent absents de cette typologie paysagère. Le patrimoine historique est également très présent comme le petit train de la Baie, avec sa locomotive à vapeur et ses voitures Belle Epoque (tronçon 6), et les blockhaus éparpillés sur le littoral de Cayeux (tronçons 9 et 10).

On constate donc dans cette appréhension des paysages du sentier littoral, une absence d'homogénéité spatiale avec une sur-représentation des hauts lieux touristiques. Les prises de vues sur les grands paysages naturels et « sauvages » sont privilégiés alors que les paysages plus « ordinaires » sont sous-représentés (quartiers résidentiels, prairies, champs cultivés, ...) et mis en scène pour se concentrer sur leur intérêt patrimonial.

Cette analyse du « Paysage – Expérience » du sentier littoral ne montre pas uniquement comment les usagers perçoivent les paysages traversés mais révèle également leurs usages. La fréquentation de ce sentier émerge de la proportion de représentation de chaque tronçon. On note donc que le sentier littoral n'est pas fréquenté de façon homogène, avec des tronçons évités, la plupart du temps, voir complètement délaissés comme le tronçon 5. Cette observation s'explique facilement sur le terrain. En effet, au niveau de ce tronçon, les usagers du sentier doivent randonner sur une piste cyclable séparée du littoral par une route départementale passante. Cette superposition d'usages et les nuisances engendrées sont peu favorables aux randonneurs qui préfèrent éviter cette portion de sentier.

Or, un des objectifs du sentier littoral et de pouvoir créer un lien, une connexion, entre les différents paysages littoraux. Ici, l'étude du « Paysage – Expérience » révèle donc un véritable souci d'hétérogénéité spatiale dans la découverte des paysages littoraux.

3. Paysage-Promotion : Résultats d'analyse des groupements de paysages et cartographies

La méthode de collecte des images du sentier littoral prévoyait de récupérer toutes les photos des premières pages de résultats de Google. Seulement, au vue des résultats obtenus, l'étude s'est cantonnée aux 50 premières images de chaque page en français et en anglais. En effet, l'analyse a montré un très mauvais référencement du sentier littoral de la Baie de Somme sur internet mais surtout une absence quasi-totale des paysages promotionnels des acteurs du sentier littoral.

De ce fait, sur les 50 premières images récupérées lors de la recherche en français, seules 42 % concernent réellement le sentier littoral de la Baie de Somme. Or, la large majorité de ces images obtenues ne proviennent pas des sites officiels des acteurs du sentier littoral mais de sites personnels comme des blogs de visiteurs. De plus, ces résultats obtenus ne permettent pas tous de visualiser réellement les paysages du sentier littoral. Certains présentent des cartes touristiques où seul le tracé du sentier est visible.

De ce fait, pour la recherche en français, sur 50 images collectées, seules 5 d'entre elles sont des images promotionnelles des paysages du sentier littoral.

Même constat pour la recherche en anglais. Les sites officiels des acteurs du sentier littoral ne représentent que 6% des résultats obtenus et seule 1 image présente les paysages du sentier littoral.

Malgré le peu d'images collectées, celles-ci ont tout de même abouti à la réalisation d'une typologie du « Paysage – Promotion » :



4.



9.



12.



14.



Figure 19 Typologie du "Paysage - Promotion" du sentier littoral, © M. Mérat, 2019

Cette analyse a permis de mettre en lumière la représentation de seulement 5 tronçons du sentier littoral. Ainsi, seuls sont représentés les tronçons 1 – *Dunes boisée du Crotoy*, 4 – *Belvédère du bassin de chasse*, 9 – *La pointe du Hourdel*, 12 – *Le Hâble d’Ault* et 14 – *Les falaises agricoles*.

Or, ce sont également les plus représentés dans le « Paysage – Expérience ». Seul le tronçon 1, représenté ici à travers le passage par la dune boisée, n’illustre par cette observation. Mais cela peut s’expliquer aisément. En effet, au niveau de l’estuaire de la Maye, le sentier littoral propose deux itinéraires : l’un sur le haut de plage et l’autre en arrière littoral. Or, le passage par la pinède est plus communément assimilé au sentier du littoral que celui par le haut de plage. Cependant, en pratique ce dernier est beaucoup plus apprécié car il permet de profiter d’une véritable vue sur l’ensemble de l’estuaire. De ce fait, si ces deux tronçons permettent une découverte de ce site « incontournable », sa représentation à travers le « Paysage – Promotion » du sentier littoral passe par les paysages de dune boisée du tronçon 1.

Comme pour le « Paysage – Expérience » ici sont mis en avant les « incontournables » de la Baie de Somme et ses paysages les plus grandioses et emblématiques. On retrouve donc l'estuaire de la Somme, la pointe du Hourdel, le Hâble d'Ault ou encore les falaises d'Ault à Mers-les-Bains. Les paysages plus ordinaires et plus représentatifs des véritables paysages traversés, comme ceux des bas-champs et des mollières mis en lumière par la caractérisation du « Paysage – Visible » potentiel, sont quant à eux absents.

Le « Paysage – Promotion » du sentier littoral est donc difficile à caractériser car il est quasi-inexistant.

Pourtant, lorsqu'on interroge le principal acteur du sentier littoral, le SMBS – GLP, celui-ci dispose d'un grand nombre de photographies prises depuis le sentier. Mais ces photographies servent en grande partie pour la promotion du territoire « Baie de Somme ». Elles ne sont donc utilisées que de façon ponctuelle pour la promotion du sentier littoral (articles du *Magazine Baie de Somme*, articles de presse, post sur les réseaux sociaux, ...). Elles ne servent pas le « Paysage – Promotion » du sentier littoral car ces photos ne sont pas (ou qu'occasionnellement) accessibles aux usagers du sentier.

Aujourd'hui, lorsqu'un néo-visiteur du sentier littoral souhaite se faire une idée plus précise des lieux qu'il va prochainement traverser, les images consultables sur Internet ne lui permettront pas d'obtenir des informations représentatives des paysages de cet itinéraire. Il pourra, en revanche, consulter les images promotionnelles du Grand Site de la Baie de Somme dont la stratégie de communication se concentre sur ses « hauts-lieux » touristiques (Pointe du Hourdel, Estuaire de la Maye, Cap Hornu, ...).

En effet, le SMBS – GLP est également en charge de la promotion du Grand Site de France de la Baie de Somme. On peut donc supposer que les stratégies de communication et de promotion se sont concentrées sur les « incontournables » de la Baie au détriment du sentier littoral amenant à une quasi-inexistence de « Paysage – Promotion ».

4. Paysage-Itinérance : Quels « Paysages » pour le sentier du littoral ?

On constate donc un véritable déséquilibre dans la proportion de représentation des dimensions paysagères du « Paysage – Itinérance » du sentier littoral de la Baie de Somme par la quasi-inexistence de son « Paysage – Promotion ».

En effet, celui-ci est très mal référencé sur Google et c'est aussi le grand absent des sites de tourisme qui présentent pourtant tous les itinéraires de randonnées de la région. Et, ce constat se fait également sur le terrain avec une absence de carte touristique proposant le tracé du sentier littoral, ainsi qu'une absence de signalétique routière annonçant son existence ou ces principaux points d'accès. Il faut se trouver sur le sentier littoral même pour bénéficier de cette signalétique. On pourrait donc dire que pour pouvoir profiter de cet itinéraire il faut au préalable savoir qu'il existe et connaître son tracé.

Bien sûr, cette absence de communication et de visibilité du sentier littoral impacte l'expérience de ses usagers ainsi que leur sensibilité aux paysages traversés et par-là donc la caractérisation du « Paysage – Itinérance » lui-même.

La caractérisation du « Paysage – Expérience » a bien montré que la fréquentation de ce sentier est intimement lié à celle des « hauts-lieux » touristiques de la région : Le Hourdel en première place, suivi par l'estuaire de la Maye, les falaises de craies, le Hâble d'Ault etc...

On peut faire l'hypothèse que pour pallier au manque de représentativité du « Paysage – Promotion » du sentier littoral les usagers compensent en consultant celui de la Baie de Somme. Cependant, cette méthode a ses limites puisque le « Paysage – Promotion » de la

Baie de Somme suit une stratégie de communication se focalisant sur les lieux emblématiques du territoire comme la pointe du Hourdel.

C'est ce qui conduit à un « Paysage – Expérience », éloigné du « Paysage – Visible » potentiel, présentant une sur-représentation des paysages de ces lieux touristiques - les lieux « incontournables » de la Baie de Somme - et une sous-représentation de paysages plus « ordinaires » comme les prairies et cultures des bas-champs pourtant essentiels à la compréhension du territoire.

Ce constat s'applique également aux tronçons de sentier traversant les villes. Même si ces dernières sont très appréciées par les visiteurs et donc très fréquentées, leurs paysages ne sont que très peu représentés dans le « Paysage - Expérience » car ils sont généralement peu assimilés au sentier littoral. Il suffit d'interroger les promeneurs des boulevards maritimes pour se rendre compte que très peu d'entre eux savent qu'ils sont également sur l'itinéraire du sentier littoral.

La même observation peut être faite concernant l'absence de représentation des paysages du tronçon 5. A l'heure actuelle, même si le tronçon fait partie intégrante du tracé officiel du sentier littoral, il est absent du « Paysage – Expérience » et du « Paysage – Promotion ». Cette sous-représentation peut s'expliquer pour plusieurs raisons :

- D'une part parce que la plupart des usagers interrogés ne connaissent pas le tracé du sentier du littoral, et donc ignorent ce tronçon ou ne l'assimilent pas au sentier. Mais la nature du sentier elle-même est équivoque. Il y a donc une superposition d'usages défavorable aux randonneurs qui doivent partager le sentier avec cyclistes, trottinettes ou rollers pendant près de 2,5 km.

- D'autre part parce que le sentier propose là un itinéraire en retrait du littoral, séparé de celui-ci, visuellement et auditivement, par une digue haute où passe une route départementale très fréquentée.

La superposition des usages, la monotonie et le cadre paysager trop éloigné de l'imaginaire collectif du sentier littoral (sentier de bord de mer) tendent à détacher les paysages de cette portion de l'itinéraire des représentations plus communes du sentier littoral.

Globalement, l'analyse met en évidence le besoin d'un projet de valorisation et d'outils de communication spécifiques à cet itinéraire qui corrigeraient l'actuelle méconnaissance de ce sentier et éviteraient une fréquentation fracturée avec des tronçons entièrement délaissés et d'autres sur-fréquentés. La situation présente induit un « Paysage – Expérience » fortement basé sur les « canons paysagers » de la Baie de Somme et non sur sa réelle offre paysagère.

Les stéréotypes paysagers de l'imaginaire collectif y restent très ancrés : paysages sauvages, grands espaces ouverts, importance attribuée aux patrimoines, nature plébiscitée d'une part, et espaces anthropisés oubliés, inexistence ou presque de repères temporels d'autre part. Cette situation est observable pour la plupart des banques d'images promotionnelles des itinéraires touristiques, mais l'absence de « Paysage – Promotion » ne fait que renforcer ce phénomène.

Un échantillonnage photographique plus équilibré et plus représentatif des différents paysages traversés, comme peut le présenter le « Paysage – Visible potentiel », pourrait servir de base au « Paysage – Promotion » du sentier littoral et permettrait de développer la lisibilité et la compréhension des paysages de cet itinéraire. Il lui permettrait également d'approfondir son rôle de fil conducteur entre les différents paysages littoraux.

Cela confirme l'intérêt de la prise en compte de l'ensemble de l'offre paysagère d'un itinéraire. Pour qu'un itinéraire, tel que le sentier littoral, puisse jouer pleinement son rôle de découverte des grands paysages littoraux, il est important que chaque dimension paysagère rattachée soit pris en compte et bien caractérisée.

V – Discussions et limites

1. Rappel et discussion de l'hypothèse 1 :

Une bonne valorisation d'un itinéraire de découverte et de promotion des paysages, comme le sentier littoral, nécessite de proposer une offre de « Paysage - Expérience » et de « Paysage – Promotion » au plus proche du « Paysage – Visible potentiel ».

En ce sens, l'itinéraire doit pouvoir proposer une découverte des paysages au plus proche de l'offre potentielle : c'est-à-dire que les aménagements et les modes de valorisation ne doivent pas conditionner l'expérience paysagère des usagers mais bien au contraire l'inciter à une découverte cadrée mais autonome de l'ensemble des paysages traversés.

Le « Paysage – Visible » est une représentation qui fixe le paysage à un moment précis alors qu'en fonction de la saison, de la météo ou de la visibilité, celui-ci peut beaucoup varier. Il n'existe donc pas un seul « Paysage – Visible » mais plusieurs pour un même lieu. Il serait donc impossible de prétendre définir un « Paysage – Promotion » et un « Paysage – Expérience » identiques au « Paysage – Visible » en constant renouvellement.

De plus, ces deux dimensions paysagères sont des approches beaucoup plus sensibles et difficiles à caractériser, du fait de la multiplicité de leurs facteurs externes. « *Les paysages ne sont pas seulement des "vues", mais des rencontres personnelles. Ils ne sont pas simplement vus, mais éprouvés avec tous les sens* » (Bender 2002). Elles sont donc intrinsèquement différentes et doivent pouvoir proposer leur propre interprétation des lieux.

Une représentativité du « Paysage – Expérience », différente du « Paysage – Promotion » ou du « Paysage – Visible » d'un itinéraire n'exclue donc pas une bonne expérience sensible positive. L'expérience sensible d'un itinéraire diffère selon les attentes et les intérêts de ses usagers. Un habitant peut, par exemple, apprécier les portions de sentier les plus délaissées, justement parce qu'elles sont les moins fréquentées. Si le « Paysage – Promotion » de cet itinéraire tend à se développer pour rejoindre le « Paysage – Visible » alors la fréquentation suivra et l'expérience de cet usager en sera dépréciée.

Il ne s'agit donc pas de lisser ces trois dimensions paysagères afin qu'elles deviennent uniformes car elles ne pourront jamais l'être. Cependant, il s'agit de mieux connaître l'offre paysagère, sans en faire un inventaire exhaustif.

Cela revient à dire que l'itinéraire doit pouvoir bénéficier d'un « Paysage – Promotion » illustrant une offre paysagère homogène et représentative des paysages traversés. Il ne s'agit pas de proposer un « Paysage – Promotion » identique au « Paysage – Visible » mais d'offrir aux futurs usagers une image complète et objective des lieux. Le futur visiteur pourra alors avoir une meilleure idée des paysages qu'il va fréquenter.

Cela rentrerait en cohérence avec l'objectif des acteurs de rendre accessible cet itinéraire et permettrait également au sentier de renforcer son rôle de fil conducteur entre les différents paysages traversés.

Cet équilibre établi, et si les objectifs d'aménagement de l'itinéraire s'alignent sur les pratiques effectives locales, alors le « Paysage – Expérience » sera lui aussi plus homogène dans sa représentativité.

Nous ne validerons donc pas complètement cette première hypothèse car il est illusoire de prétendre à un équilibre parfait entre ces trois dimensions. Il s'agit en réalité de pouvoir proposer une offre paysagère plus homogène au sein des trois dimensions paysagères mais non forcément identique. C'est en ce sens que l'on pourra atténuer les frontières de chacune de ces dimensions paysagères.

2. Rappel et discussion de l'hypothèse 2 :

Un déséquilibre entre les différentes composantes paysagères du « Paysage – Itinérance » est un risque pour la bonne expérience sensible de cet itinéraire et pour sa pérennité.

Comme l'a montré cette analyse, l'absence ou la quasi-inexistence d'une dimension paysagère en impacte ici lourdement une autre.

L'absence du « Paysage – Promotion » engendre un déséquilibre dans la représentativité du « Paysage – Expérience ». Cette absence témoigne d'un manque de communication et de promotion portant explicitement sur le sentier et porte directement atteinte à sa lisibilité. Le déséquilibre au sein du « Paysage – Expérience » est le reflet quant à lui d'une forte hétérogénéité de fréquentation, avec des portions sur-fréquentées et d'autres délaissées. Il met ainsi en évidence une contradiction forte entre les pratiques constatées aujourd'hui actuelles et les volontés des acteurs du sentier littoral de favoriser l'accessibilité de l'ensemble de l'itinéraire.

Comme l'a montré la discussion lors de l'hypothèse 1, pour que l'itinéraire permette une expérience sensible optimale, ses trois dimensions paysagères doivent bénéficier d'une certaine homogénéité. Ici, l'étude ajoute qu'un déséquilibre important entre deux dimensions paysagères aurait des répercussions négatives sur l'expérientiel de cet itinéraire. De plus, il est à souligner que cet équilibre certain doit être préservé pour pouvoir pérenniser cette bonne expérience.

L'hypothèse 2 est donc validée.

3. Limites

Toutefois, des réserves doivent être émises concernant la méthode vis-à-vis de l'obtention de ces résultats.

Tout d'abord, il est nécessaire de préciser que le temps imparti pour les différentes collectes et le traitement des données a nécessité de se limiter à un certain nombre de clichés alors qu'elles auraient pu être plus détaillées. Cette méthode a, de ce fait, fixé le « Paysage – Visible » et le « Paysage - Expérience » de cet itinéraire sur une plage temporelle spécifique, Juillet – Août 2019. Or, la période estivale, dans un territoire aussi touristique que la Baie de Somme, impacte fortement l'expérience sensible des paysages du sentier littoral, tant positivement que négativement selon les usagers concernés. Il aurait donc été intéressant de pouvoir étaler cette collecte sur une période beaucoup plus longue.

De plus, la Baie de Somme est un territoire prisé tout au long de l'année et non uniquement en été. Ses couleurs et ses ambiances paysagères changent au grès des saisons. Il aurait donc été intéressant de connaître et de caractériser les évolutions au fil du temps de ces deux dimensions paysagères et leur impact sur la fréquentation et les usages de l'itinéraire.

Pour la caractérisation du « Paysage - Expérience », les données exploitées proviennent majoritairement de Flickr. Or, les utilisateurs de ce site ne sont pas représentatifs de l'ensemble des usagers du sentier. Les personnes âgées, par exemple, ne sont que peu initiées à cet outil. De plus, aucune information concernant le profil de l'utilisateur et de l'itinéraire effectué sur le sentier n'est disponible.

Ensuite, la plupart des usagers sondés n'ont en réalité fréquenté qu'une portion de sentier, c'est pourquoi le sentier a été découpé en tronçons. Il aurait été préférable de pouvoir récupérer uniquement des séries photographiques de randonneurs ayant fait l'entièreté du sentier pour pouvoir appliquer la même méthode que celle du « Paysage – Visible potentiel ». De ce fait, le passage par un découpage du sentier en différents tronçons aurait pu être évité et les usagers du sentier auraient créé leur propre typologie du « Paysage – Expérience ». Cependant, la récupération de photographies personnelles n'est pas aisée et extrêmement chronophage. Cette méthode aurait tout de même permis d'approfondir la compréhension de leur sensibilité au paysage au fil de la marche. De plus, la comparaison de ces différentes collections permettrait également de mieux comprendre et d'approfondir l'appréhension des paysages le long du sentier selon les différents types d'usagers.

Enfin, il est essentiel de préciser que l'échantillonnage photographique au sol est une démarche encore peu utilisée pour étudier le continuum paysager au long d'itinéraires pédestres, elle reste donc à affiner. La méthode choisie pour le traitement des données issues des photographies est également une méthode nouvelle qui a donc ses limites. Un logiciel d'enquête applicable à l'analyse des photographies aurait pu palier à l'analyse manuelle, beaucoup plus subjective, approximative et chronophage.

VI – Conclusion

Le sentier du littoral bénéficie d'un engouement croissant. Véritable outil stratégique de découverte des paysages littoraux, cet itinéraire offre, par son incitation à la marche, une manière particulière et particulièrement riche d'aborder l'espace. Par son rythme lent, la marche s'oppose au souci de vitesse et de performance de notre société (Verrier, 2010). Ce rythme constitue une des bases de la perception paysagère : c'est en se déplaçant que le marcheur entre en contact avec ce qui l'entoure et, ce faisant, construit sa représentation du territoire.

« Se mouvoir ne consiste donc pas uniquement à changer d'emplacement dans l'espace, celui qui se déplace participe aussi à la formation des territoires : « L'expérience du déplacement devient « productrice d'agencements spatiaux » (Chapron et Marin 2009). Car, au départ, il y a un simple déplacement, mais rapidement il y a beaucoup plus que cela : une représentation de l'espace » (Nageleisen, 2014).

Etudier un itinéraire pédestre c'est comprendre les stratégies d'aménagement, de gestion et de valorisation des territoires. C'est tout autant étudier la relation des usagers à l'espace et s'appuyer, pour ce faire, sur de nouvelles perspectives de recherche. Par là même, la caractérisation du « Paysage – Itinérance » d'un sentier et de ses 3 dimensions paysagères y participent pleinement.

Parce que l'analyse du « Paysage – Visible » potentiel fait émerger une caractérisation tangible de l'offre paysagère associée à cet itinéraire, elle permet de s'éloigner d'une approche trop subjective et sélective pour offrir une compréhension et une lecture globale et homogène des paysages traversés. De ce fait, face à la complexité de compréhension des paysages, elle permet de concilier les représentations et les connaissances territoriales des différents acteurs de l'itinéraire pour faire émerger une vision paysagère partageable et partagée par tous.

L'étude d'une traversée pédestre à partir d'une lecture paysagère linéaire nécessite également une corporéité où la perception redevient égocentrée plutôt qu'allocentrée. Il s'agit de mettre le promeneur au cœur de l'étude. Elle implique de connaître les usages locaux, les perceptions et appréhensions particulières, les appropriations et les attentes des usagers. Cette méthode requiert une mise en perspective voire une confrontation des objectifs d'aménagement et des pratiques effectives afin de faire remonter les adéquations et les décalages entre les différentes perceptions et points de vue associés à cet itinéraire. Il s'agit de mettre en lumière les différents modes « de faire » et « de voir » le sentier littoral.

C'est dans cette optique qu'intervient la confrontation entre le « Paysage – Expérience » et le « Paysage – Promotion ». Si le premier offre un aperçu de la diversité d'appréhension sensible des usagers du sentier, il permet également de faire remonter les effets de sous ou sur-représentations de certains paysages du sentier littoral. Et, comme l'étude a pu le mettre en avant, ces effets s'expliquent notamment par les stratégies de communication associées à cet itinéraire. Ici, le manque d'outils de communication et de valorisation du sentier littoral est à l'origine d'une quasi-absence du « Paysage – Promotion » de cet itinéraire. Ce manque de visibilité renforce le phénomène de sur-représentations des canons paysagers du territoire. Certains tronçons sont alors complètement délaissés alors que leurs paysages sont essentiels à la compréhension du territoire, créant des fractures dans la lisibilité des paysages du sentier.

La mise en évidence des déséquilibres entre les différentes dimensions paysagères du « Paysage – Itinérance » de l'itinéraire est également une composante importante du

diagnostic d'un itinéraire. L'étude a montré que ce déséquilibre peut être néfaste pour la bonne expérience sensible des usagers ainsi que pour l'atteinte de ses objectifs premiers. Une valorisation paysagère optimale d'un itinéraire passe par une homogénéité spatiale dans la représentativité de l'ensemble des 3 dimensions paysagères de son « Paysage – Itinérance ».

L'analyse et la caractérisation des dimensions paysagères d'un itinéraire sont donc des outils innovants qui contribuent de façon efficace et originale à l'élaboration un diagnostic paysager mais elle ne peut, pour le moment, pas se substituer à un diagnostic paysager « classique ».

En effet, les résultats obtenus ne sont pas tous facilement utilisables et compréhensibles par tous. Une approche sensible, plus « paysagiste », peut être plus rapide et facile à comprendre (cf. Annexe V). Cependant, cette démarche présente les prémisses d'une recherche sur une nouvelle façon d'analyser les paysages. Seulement, les notions de « Paysage – Expérience » et « Paysage – Promotion » sont associées à des concepts beaucoup plus complexes que celle de « Paysage – Visible ». Cette démarche reste donc à affiner pour proposer une méthode de diagnostic paysager qui puisse allier à la fois la quantification des paysages et une analyse de la sensibilité aux paysages complète. En effet, si l'étude menée ici s'est « uniquement » basée ici sur une analyse d'images, on admettra volontiers que le paysage ne peut pas être limité à sa seule modalité visuelle. Les notions de paysages sensibles, de paysages culturels ou de champs du paysage, par exemple, pourraient être des entrées complémentaires précieuses pour développer l'analyse.

Pour tendre vers un optimum du « Paysage – Itinérance » d'un sentier comme celui du littoral de la Baie de Somme, il serait également judicieux de pouvoir le comparer avec ceux d'autres itinéraires déjà existants. Leur comparaison permettrait de déterminer plus aisément les facteurs à l'origine des forces et lacunes de cet itinéraire et de proposer des améliorations adaptées aux problématiques locales.

Bibliographie

AMAR, Georges, 1993. Pour une écologie urbaine des transports [article], *Les Annales de la Recherche Urbaine*, Numéro thématique : Mobilités, pp. 141-151.

ARTIGUENAVE, Lucie 2018. Dans quelle mesure un projet d'aménagement paysager peut-il permettre de concilier tourisme et préservation du littoral ? : Exemple de la pointe Chassiron sur l'île d'Oléron, <dumas-01881731>, [En ligne], consulté le 5 juillet 2019, Disponible à l'adresse : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01881731>

Brossard, Thierry, WIEBER, Jean-Claude, 1984. Le paysage : trois définitions, un mode d'analyse et de cartographie [article] *L'Espace géographique*, 13-1 pp. 5-12.

CERNIAUT, Clémence 2014. L'approche paysagère comme aide à la préservation de sites remarquables : Le cas de la lagune de Nador, au Maroc, [En ligne], consulté le 5 juillet 2019, Disponible à l'adresse : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01078119/document>

CHAPRON, Emmanuelle, MARIN, Brigitte, 2009. Voyages et construction du territoire, XVIIe-XIXe siècle, *Rives méditerranéennes*, n° 34, [En ligne], consulté le 25 Août 2019. Disponible à l'adresse : <https://journals.openedition.org/rives/3787>

COLAS, Sébastien, SAUVE, MURIEL, VIGNE, Pierre, 2015. Le sentier du littoral : un parcours privilégié pour découvrir le bord de mer et ses enjeux, *Le point sur*, n° 204, Commissariat général au développement durable, [En ligne], consulté le 2 juillet 2019. Disponible à l'adresse : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2018-10/lps204-sentier-littoral.pdf>

Desportes, Marc, 2005. Paysages en mouvement : Transports et perception de l'espace, XVIIIe-XXe siècle, Gallimard, 416 p.

FREYTET, Alain, 2017. Le temps des soustractions heureuses, *Signé PAP*, n°10, [En ligne], consulté le 25 Août 2019. Disponible à l'adresse : <http://www.paysages-apres-petrole.org/wp-content/uploads/2017/05/ARTICLE-10-Collectif-PAP.pdf>

GAY, Jean-Christophe, 1993. Vitesse et Regard, *Géographie et Cultures*, n° 8, p. 33-50.

GRISELIN, Madeleine, NAGELEISEN, Sébastien, 2004. « Quantifier » le paysage au long d'un itinéraire à partir d'un échantillonnage photographique au sol, *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], consulté le 02/07/2019. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/cybergeo/3684> ; DOI : 10.4000/cybergeo.3684

GRISELIN, Madeleine, NAGELEISEN, Sébastien, 2004. Au fil de l'Ognon: Paysages et développement touristique, *Images de Franche-Comté*, Association pour la cartographie et l'étude de la Franche-Comté, [En ligne], consulté le 2 août 2019. Disponible à l'adresse : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00991565>

GRISELIN, Madeleine, NAGELEISEN, Sébastien, ORMAUX, Serge, 2008. Entre le Paysage-Existence et le Paysage-Expérience, le Paysage-Itinérance, *Actes Sémiotiques* [En ligne], consulté le 02/07/2019, Disponible à l'adresse : <https://www.unilim.fr/actes-semiotiques/3441>

GRISELIN, Madeleine, ORMAUX, Serge, 2008. Pour une approche paysagère des espaces polaires, *Norois* [En ligne], mis en ligne le 13 Août 2008, consulté le 27 Août 2019. Disponible à l'adresse : <http://journals.openedition.org/norois/682> ; DOI : 10.4000/norois.682

MALDINEY, Henri, 1995. Aux déserts que l'histoire accable. L'art de Tal Coat, Paris : Éditions Cerf, 137 p.

MATTEUDI, Marianne, 2016. Comment concevoir un projet de valorisation d'espace naturel entre tourisme et préservation du littoral ? Exemple du site des Aresquiers au sein du littoral languedocien, <dumas-01381266>, [En ligne], consulté le 2 juillet 2019. Disponible à l'adresse : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01381266/document>

NAGELEISEN, Sébastien, 2014. Traverser les paysages : le plateau de l'Aubrac sur les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle, *EspacesTemps.net* [En ligne], Mis en ligne le 20 janvier 2014, consulté le 20 juillet 2014. Disponible à l'adresse : <https://www.espacestemp.net/articles/le-plateau-de-laubrac/>

NAGELEISEN, Sébastien, 2015. Routes touristiques et itinéraires culturels quels paysages pour quel regard ?, *Presses de L'université Laval. Les routes touristiques*, p113-130, hal-01537718, [En ligne], consulté le 5 juillet 2019. Disponible à l'adresse : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01537718>

NAGELEISEN, Sébastien, (Auteur), ORMAUX, Serge, (Préface), 2011. Paysages et déplacements : éléments pour une géographie paysagiste, Presses Universitaires de Franche-Comté, Thesis, 301 p.

PALY, Léa, 2018. Analyse de la dynamique paysagère et de l'évolution des perceptions de sites naturels littoraux (Fouesnant, Finistere), Mémoire de Master ERPUR, Université de Rennes 1, 85 p.

ROCHE, Daniel, 2003. Humeurs vagabondes. De la circulation des hommes et de l'utilité des voyages, Paris, Fayard, p. 13.

SYNDICAT MIXTE BAIE DE SOMME – GRAND LITTORAL PICARD, 2017, Dossier De Candidature Renouveau Du Label Grand Site De France 2018 – 2023.

SYNDICAT MIXTE BAIE DE SOMME, *Magazine Baie de Somme - Ensemble pour un développement durable*, N°82, Été 2019.

SOLNIT, Rebecca, BONIS, Oristelle (Traducteur). L'art de marcher, Arles : Actes Sud, 2002, 390 p

VARACHAUD, Clémence, 2012. Économie maritime française. Economies et Finances. ffdumas-00762075f [En ligne], consulté le 12 août 2019. Disponible à l'adresse : https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00762075/file/Varachaud_Clemence-Economie_maritime_francaise-2012.pdf

VERGER, Fernand, 2013. Paysages sales : promenades littéraires et paysages littoraux, Belin, 109 p.

VERRIER, Christian, 2010. Voyager à pied, une expérience existentielle, *Journal des psychologues*, n° 278, pp 32 - 37, mis en ligne sur Cairn.info le 01/02/2011, consulté le 18 juillet 2019, disponible à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-le-journal-des-psychologues-2010-5-page-32.htm>

Sitographie

CONSERVATOIRE DU LITTORAL, 2016. Les chiffres clés du littoral – 2015, [En ligne], consulté le 5 juillet 2019. Disponible à l'adresse : <http://www.conservatoire-du-littoral.fr/108-les-chiffres-cles-du-littoral-2015.htm>

HYPERGEO, Paysage selon le laboratoire THEMA, Université de Besançon, [En ligne], consulté le 2 juillet 2019. Disponible à l'adresse : <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article290>

INSEE, 2010. Projections 2007-2040 - Evolution de la population des départements littoraux, [En ligne], consulté le 6 juillet 2019. Disponible à l'adresse : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2529884>

OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA MER ET DU LITTORAL, 2012. Le sentier du littoral sur les côtes métropolitaines en 2012, [En ligne], consulté le 5 juillet 2019. Disponible à l'adresse : https://www.onml.fr/onml_f/fiche_complete.php?id_fiche=115&auth=NOK

AGROCAMPUS
OUEST

CFR Angers

CFR Rennes



Année universitaire : 2018 - 2019

Spécialité :

Paysage

Spécialisation (et option éventuelle) :

Projet de Paysage : Site et Territoire

Mémoire de fin d'études

- d'Ingénieur de l'Institut Supérieur des Sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage
- de Master de l'Institut Supérieur des Sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage
- d'un autre établissement (étudiant arrivé en M2)

Paysage-Itinérance : Cas appliqué au Sentier Littoral de la Baie de Somme

Par : Maëlys MERAT

ANNEXES

Soutenu à Angers, le 26 Septembre 2019

Devant le jury composé de :

Président : Hervé DAVODEAU

Maître de stage : Elise BLANCHART

Enseignant référent : Sébastien CAILLAULT

Les analyses et les conclusions de ce travail d'étudiant n'engagent que la responsabilité de son auteur et non celle d'AGROCAMPUS OUEST

Ce document est soumis aux conditions d'utilisation

« Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France »

disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr>

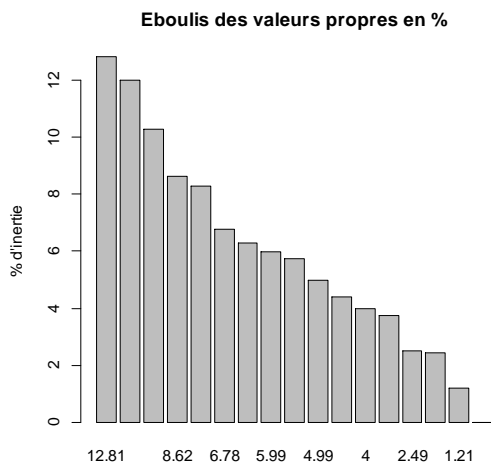


ANNEXE I – Matrice des « vues d'ensemble » du Paysage – Visible Potentiel

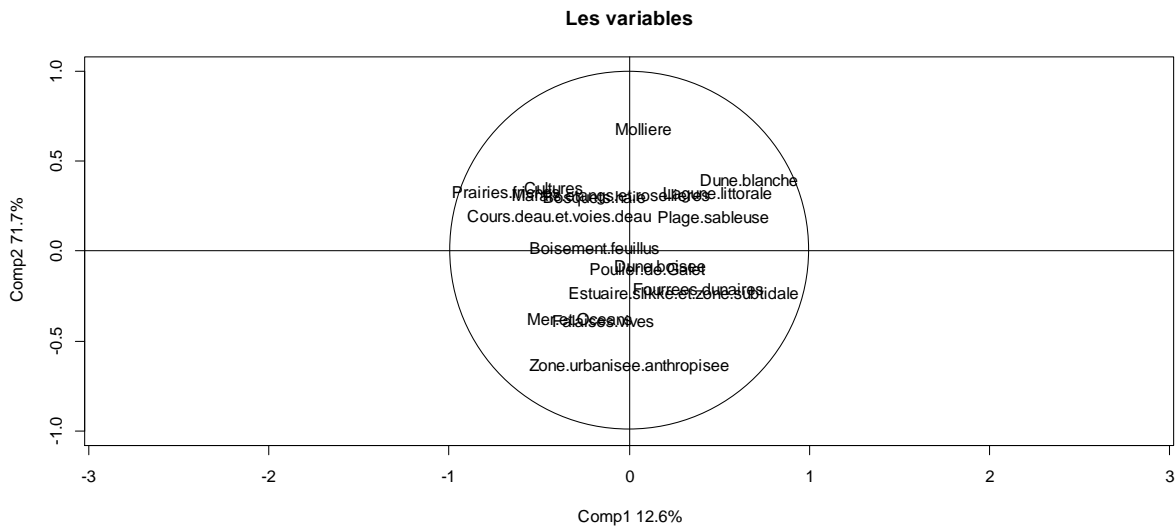
id	X	Y	Typologie _ sentier	Plage sableuse	Poulier de Galet	Fourrées dunaires	Dune blanche	Dune boisée	Mollière	Estuaire (slikke et zone subtidale)		Mer et Océans	Prairies / friches	Cultures	Marais/ étangs et roselières	Cours d'eau et voies d'eau	Boisement feuillus	Bosquets /haie	Zone urbanisée / anthropisée	Falaises vives	Total	Vues courte à très courte (champ de vision < 100 m)	vues longues à très longues (champ de vision > 1000 m)	Vues moyennes (100 m <champ de vision < 1000 m)	Typologie de champs de vision	
0	599586.01441	7017689.6167	sentier		0	0	100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100	4	0	0	Immersion
1	599605.47345	7017435.3289	sentier		0	0	48	0	53	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100	4	0	0	Immersion
2	599671.02011	7017176.6466	sentier		0	0	0	0	98	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	100	4	0	0	Immersion
3	599830.57409	7017032.0780	sentier		0	0	59	0	41	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100	4	0	0	Immersion
4	599950.92038	7016881.3562	carrossable		0	0	78	0	23	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100	2	0	2	Couloir
5	600064.76889	7016653.0885	sentier		0	0	88	0	13	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100	3	0	1	Immersion
6	600208.97610	7016459.7507	sentier		0	0	99	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100	4	0	0	Immersion
7	600358.93580	7016291.2067	sentier		0	0	63	0	38	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100	3	1	0	Immersion
8	600485.50637	7016097.3160	sentier		0	0	98	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100	4	0	0	Immersion
9	600545.20800	7015848.1568	carrossable		0	0	94	0	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100	2	1	1	Couloir
10	600664.51844	7015618.7349	carrossable		0	0	81	0	10	0	5	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	100	1	2	1	Couloir
11	600521.30755	7015776.3043	sentier	58	0	8	8	1	3	20	0	3	0	0	0	0	0	0	1	0	0	100	1	3	0	Belvédère
12	600408.02598	7016009.7122	sentier	48	0	14	4	1	5	26	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100	1	3	0	Belvédère
13	600270.49280	7016255.2477	sentier	50	0	6	13	1	14	14	0	3	0	0	0	0	0	0	1	0	0	100	1	3	0	Belvédère
14	600112.13485	7016453.2740	sentier	29	0	9	23	1	29	6	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100	0	3	1	Belvédère
15	599943.54599	7016705.1470	sentier	23	0	24	4	1	39	6	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100	1	3	0	Belvédère
16	599764.82662	7016908.6707	sentier	39	0	10	5	3	39	3	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100	0	3	1	Belvédère
17	599621.60522	7017141.7819	sentier	33	0	3	10	11	39	3	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100	1	3	0	Belvédère
18	599543.39040	7017400.5324	sentier	34	0	1	10	7	46	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100	1	3	0	Belvédère
19	599510.67182	7017660.8145	sentier	59	0	5	4	3	28	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100	1	3	0	Belvédère
20	600797.06518	7015565.0864	carrossable		0	0	63	0	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	23	0	0	100	2	0	2	Couloir
21	600902.80699	7015373.4068	asphalte		0	0	38	0	0	0	0	0	20	0	0	0	0	0	43	0	0	100	0	0	4	Immersion
22	600892.11774	7015190.7574	asphalte		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100	0	0	100	2	0	2	Immersion
23	600955.60949	7014936.2066	asphalte		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100	0	0	100	2	0	2	Immersion
24	601012.79479	7014642.7147	asphalte	10	0	0	0	0	0	0	38	0	0	0	0	0	0	0	53	0	0	100	1	3	0	Belvédère
25	601151.53389	7014402.9856	asphalte	14	0	0	0	0	0	26	0	0	0	0	0	0	0	0	60	0	0	100	1	3	0	Belvédère
26	601340.29591	7014164.1638	asphalte	14	0	0	0	0	0	26	0	0	0	0	0	0	0	0	60	0	0	100	1	3	0	Belvédère
27	601587.04951	7014024.9242	asphalte		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100	0	0	100	2	0	2	Immersion
28	601690.84170	7013767.1318	asphalte	5	0	0	0	0	0	19	0	0	0	0	0	0	0	0	76	0	0	100	2	1	1	Balcon
29	601895.85205	7013714.2511	asphalte	3	0	0	0	0	0	44	0	0	0	0	0	0	0	0	54	0	0	100	1	3	0	Belvédère
30	602051.13176	7013940.5793	asphalte		0	0	0	0	0	15	0	0	0	0	0	0	0	0	85	0	0	100	1	2	1	Belvédère
31	602240.33137	7014148.4128	asphalte		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100	0	0	100	1	1	2	Balcon
32	602373.17074	7013947.4772	asphalte		0	0	0	0	0	0	48	0	0	0	0	0	0	0	53	0	0	100	0	4	0	Panoramique
33	602485.08989	7013728.1553	doux		0	0	0	0	0	0	63	0	0	0	0	0	1	0	36	0	0	100	0	4	0	Panoramique
34	602802.43685	7013602.7003	doux		0	0	0	0	0	5	75	0	0	0	0	0	1	0	19	0	0	100	0	4	0	Panoramique
35	603086.32039	7013642.7296	doux		0	0	0	0	0	43	39	0	0	0	0	1	0	18	0	0	0	100	0	4	0	Panoramique
36	603387.50300	7013789.9173	doux		0	0	0	0	0	45	40	0	0	0	0	3	0	13	0	0	0	100	0	4	0	Panoramique
37	603620.12810	7013987.5739	doux		0	0	0	0	0	15	1	0	0	28	0	0	9	0	48	0	0	100	1	2	1	Belvédère
38	603907.18010	7013951.5449	doux		0	0	0	0	0	0	0	0	61	6	0	5	0	18	10	0	0	100	1	3	0	Belvédère
39	604181.63589	7013830.6239	doux		0	0	0	0	0	0	0	0	45	21	0	13	9	3	10	0	0	100	1	3	0	Belvédère
40	604468.50060	7013727.0109	doux		0	0	0	0	0	0	0	0	81	0	0	4	0	4	11	0	0	100	1	3	0	Belvédère
41	604744.93500	7013586.4600	doux		0	0	0	0	0	0	0	0	64	16	0	4	4	3	10	0	0	100	1	3	0	Belvédère
42	605039.72840	7013426.3650	doux		0	0	0	0	0	0	0	0	79	1	0	4	1	5	10	0	0	100	1	3	0	Belvédère
43	605283.93500	7013300.1200	doux		0	0	0	0	0	0	0	0	76	3	0	4	3	5	10	0	0	100	1	2	1	Belvédère
44	605532.62719	7013135.5109	doux		0	0	0	0	0	0	0	0	61	6	0	6	13	1	13	0	0	100	1	2	1	Belvédère
45	605723.61710	7012918.7769	doux		0	0	0	0	0	0	0	0	64	10	0	5	6	1	14	0	0	100	1	2	1	Belvédère
46	605917.67960	7012640.9749	doux		0	0	0	0	0	0	0	0	59	3	0	6	14	8	11	0	0	100	2	2	0	Belvédère
47	606051.68929	7012377.9960	sentier		0	0	0	0	0	94	0	0	0	0	0	0	3	0	5	0	0	101	1	3	0	Belvédère
48	606056.23640	7012041.8629	carrossable		0	0	0	0	0	23	0	0	0	49	0	15	6	0	6	0	0	100	0	3	1	Belvédère
49	605715.97069	7011853.8279	carrossable		0	0	0	0	0	20	0	0	0	56	0	23	0	0	0	0	0	100	0	4	0	Panoramique
50	605439.39370	7011601.2470	sentier		0	0	0	0	0	41	0	0	0	16	0	40	0	1	0	0	0	100	0	4	0	Panoramique
51	605571.43469	7011325.5750	sentier		0	0	0	0	0	43	0	0	0	16	0	31	0	1	9	0	0	100	0	4	0	Panoramique
52	605869.31599	7011035.2479	sentier		0	0	0	0	0	41	0	0	0	16	0	40	0	1	0	0	0	100	0	4	0	Panoramique
53	606120.20109	7010867.5609	sentier		0	0	0	0	0	41	0	0	0	16	0	38	0	3	0	0	0	100	0	4	0	Panoramique
54	606145.44810	7010581.2489	sentier		0	0	0	0	0	26	0	0	0	20	0	5	0	1	26	21	0	100	0	4	0	Panoramique
55	605972.77709	7010319.5719	sentier		0	0	0	0	0	29	0	0	0	10	0	25	0	1	14	21	0	100	0	4	0	Panoramique
56	605807.42550	7010068.2209	sentier		0	0	0	0	0	29	0	0	0	28	0	11	0	1	15	16	0	100	0	4	0	Panoramique
57	605594.97739	7009752.5530	sentier		0	0	0	0	0	29	0	0	0	14	0	29	0	0	8	21	0	100	0	3	1	Belvédère
58	605425.04290	7009497.5130	sentier		0	0	0	0	0	29	0	0	0	20	0	9	0	0	21	21	0	100	0	4	0	Panoramique
59	605150.28969	7009249.0609	sentier		0	0	0	0	0	26	0	0	0	15	0	8	0	0	30	21	0	100	0	4	0	Panoramique
60	604792.67749	7009202.0279	sent																							

143	590252.78680	7004955.0610	carrossable	0	63	3	0	0	0	0	0	0	0	25	0	10	0	0	0	0	0	0	100	1	3	0	Belvédère
144	590168.00640	7004670.3020	carrossable	0	53	3	0	0	0	0	0	0	0	30	0	15	0	0	0	0	0	0	100	1	3	0	Belvédère
145	590089.65090	7004377.8279	carrossable	0	73	0	0	0	0	0	0	0	0	24	0	3	0	0	0	1	0	0	100	1	3	0	Belvédère
146	589984.66190	7004097.3510	carrossable	0	48	0	0	0	0	0	0	0	0	38	0	13	0	0	0	3	0	0	100	1	3	0	Belvédère
147	589868.37690	7003817.7149	carrossable	0	53	0	0	0	0	0	0	0	0	38	0	8	0	0	0	3	0	0	100	1	3	0	Belvédère
148	589771.78189	7003530.7400	carrossable	0	46	0	0	0	0	0	0	0	0	33	5	13	0	0	0	4	0	0	100	1	3	0	Belvédère
149	589684.69460	7003254.2800	carrossable	0	40	0	0	0	0	0	0	0	0	26	20	8	0	0	0	6	0	0	100	1	3	0	Belvédère
150	589585.12310	7002965.7100	carrossable	0	46	4	0	0	0	0	0	0	0	38	6	0	0	0	0	6	0	0	100	1	3	0	Belvédère
151	589465.71080	7002707.9450	carrossable	0	50	5	0	0	0	0	0	0	14	4	0	0	0	0	0	28	0	0	100	0	4	0	Panoramique
152	589345.22969	7002426.0341	sentier	0	40	0	0	0	0	0	0	0	14	4	0	0	0	0	0	41	1	0	100	0	4	0	Panoramique
153	589271.95101	7002208.4975	asphalte	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15	0	0	0	0	0	0	85	0	0	100	1	2	1	Belvédère
154	589084.83056	7002001.1608	asphalte	0	1	0	0	0	0	0	0	0	38	1	0	0	0	0	0	59	1	0	100	1	3	0	Belvédère
155	588907.17919	7001759.3916	asphalte	0	1	0	0	0	0	0	0	0	39	0	0	0	0	0	0	59	1	0	100	1	3	0	Belvédère
156	588719.41560	7001550.1909	asphalte	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25	0	0	0	0	0	0	65	10	0	100	1	2	1	Belvédère
157	588609.75992	7001328.3960	asphalte	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8	0	0	0	0	0	0	93	0	0	100	2	2	0	Balcon
158	588374.99194	7001152.5913	sentier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25	73	0	0	0	0	3	0	0	100	1	3	0	Belvédère	
159	588173.21608	7000925.8943	sentier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19	81	0	0	0	0	0	0	0	0	100	1	3	0	Belvédère
160	588010.76736	7000759.1244	sentier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11	83	3	0	0	3	0	1	0	0	100	0	4	0	Panoramique
161	587772.29520	7000590.3646	sentier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	28	35	35	0	0	0	0	3	0	0	100	0	4	0	Panoramique
162	587557.48321	7000390.2512	sentier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16	33	50	0	0	4	0	0	0	0	103	0	4	0	Panoramique
163	587290.71762	7000265.7320	sentier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13	35	41	0	0	9	0	3	0	0	100	0	4	0	Panoramique
164	587304.98257	7000055.6582	asphalte	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	74	0	26	0	0	100	3	0	1	Immersion
165	587177.72036	7000109.9975	asphalte	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9	28	0	0	0	15	0	49	0	0	100	2	1	1	Balcon
166	587052.56021	6999874.2829	sentier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13	0	0	0	18	63	8	0	0	100	2	0	2	Couloir
167	586843.64601	6999917.2248	sentier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10	75	8	0	0	5	3	0	0	0	100	0	4	0	Panoramique
168	586647.15156	6999751.0626	sentier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	61	0	0	0	34	0	0	0	0	100	1	1	2	Balcon
169	586427.12123	6999581.8405	sentier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10	69	0	0	0	21	0	0	0	0	100	1	2	1	Belvédère
170	586151.15187	6999422.1661	sentier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18	49	0	0	0	34	0	0	0	0	100	1	2	1	Belvédère
171	585902.81141	6999259.1438	sentier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19	56	0	0	0	24	0	0	1	0	100	1	2	1	Belvédère
172	585652.83738	6999082.7688	sentier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10	75	8	0	0	8	0	0	0	0	100	1	3	0	Belvédère
173	585459.13651	6998959.1756	sentier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9	56	28	0	0	0	8	0	0	0	100	1	2	1	Belvédère
174	585235.79823	6998800.0156	sentier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	61	33	0	0	1	0	0	0	0	100	0	3	1	Belvédère
175	584995.97270	6998638.5751	sentier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	48	45	0	0	1	0	0	0	0	100	0	3	1	Belvédère
176	584771.52046	6998461.3634	sentier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	55	0	0	0	0	1	14	1	0	78	0	2	2	Belvédère
177	584929.77944	6998280.9174	sentier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	72	0	0	0	3	0	23	2	0	100	0	2	2	Belvédère
178	584799.97819	6998164.2985	asphalte	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100	0	0	100	3	0	1	Immersion
179	584520.49193	6998113.3615	asphalte	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	29	0	0	0	0	3	65	1	0	100	1	2	1	Belvédère
180	584393.31783	6997952.3033	asphalte	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100	0	0	100	2	1	1	Balcon
181	584198.28444	6997739.0116	asphalte	0	5	0	0	0	0	0	0	0	9	0	0	0	0	0	0	81	5	0	100	1	3	0	Belvédère
182	583935.10287	6997496.7798	asphalte	0	10	0	0	0	0	0	0	0	9	0	0	0	0	0	0	76	5	0	100	1	3	0	Belvédère

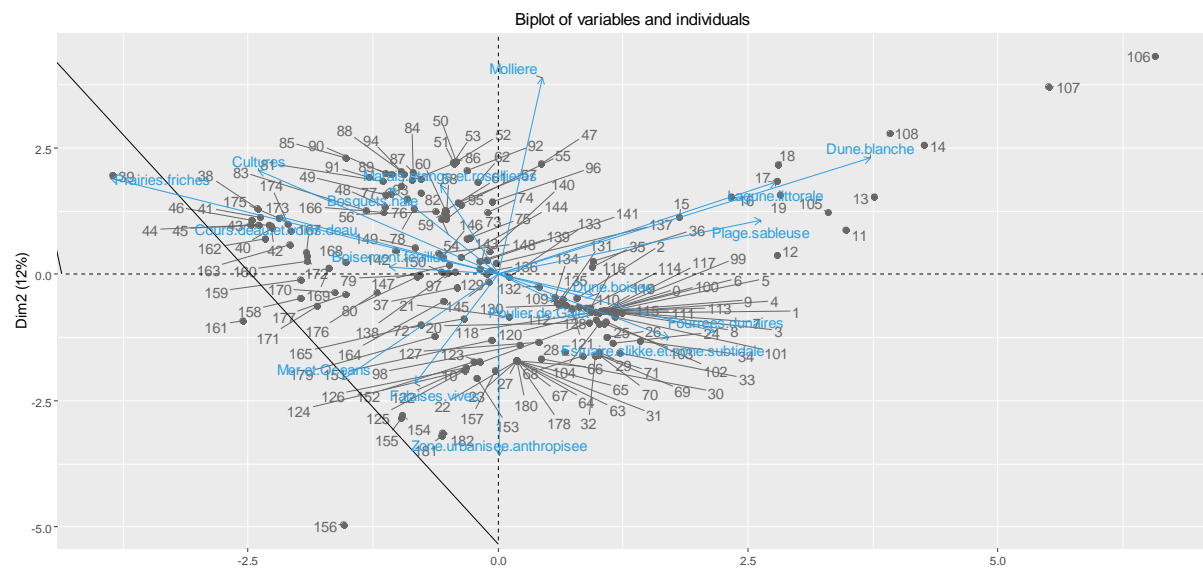
ANNEXE II – Résultats de l'ACP : (a) Eboulis des valeurs propres en %, (b) Cercle de corrélations des variables, (c) Diagramme de répartition des individus et des variables selon leurs contributions



(a) Eboulis des valeurs propres en %



(b) Cercle de corrélations des variables



(a) Diagramme de répartition des individus et des variables selon leurs contributions

id	Tronçon	maison belle							Sentier et ses aménagements		
		Cavaliers	epoque	blockhaus	Port	Phare	bateaux	Epave		Petit train	
Vue d'ensemble	1	-	-	-	-	-	-	-	-	50%	-
Vue d'ensemble	2	13%	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Vue d'ensemble	3	-	45%	-	-	-	-	-	-	18%	-
Vue d'ensemble	4	-	-	-	58%	-	33%	42%	-	33%	-
Vue d'ensemble	5	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Vue d'ensemble	6	-	-	-	-	-	-	-	-	25%	25%
Vue d'ensemble	7	-	-	-	-	20%	-	-	-	20%	-
Vue d'ensemble	8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Vue d'ensemble	9	-	-	15%	18%	-	21%	-	-	9%	-
Vue d'ensemble	10	-	-	8%	-	17%	-	-	-	8%	-
Vue d'ensemble	11	-	-	-	-	-	-	-	-	40%	-
Vue d'ensemble	12	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Vue d'ensemble	13	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Vue d'ensemble	14	-	-	-	-	-	-	-	-	20%	-
Vue d'ensemble	15	-	50%	-	-	-	-	-	-	25%	-
Vue d'ensemble	16	-	80%	-	-	-	-	-	-	-	-

id	Tronçon	maison belle				
		Route blanche	chemin de planche	cabines de plage	coucher de soleil	zoom végétaux
Vue d'ensemble	1	-	-	-	-	-
Vue d'ensemble	2	-	-	-	-	-
Vue d'ensemble	3	-	-	9%	27%	-
Vue d'ensemble	4	-	-	-	8%	-
Vue d'ensemble	5	-	-	-	-	-
Vue d'ensemble	6	-	-	-	-	-
Vue d'ensemble	7	-	-	-	-	-
Vue d'ensemble	8	-	-	-	-	-
Vue d'ensemble	9	3%	-	-	18%	-
Vue d'ensemble	10	-	-	8%	-	25%
Vue d'ensemble	11	-	100%	60%	-	-
Vue d'ensemble	12	-	-	-	-	-
Vue d'ensemble	13	-	-	-	-	-
Vue d'ensemble	14	-	-	-	-	-
Vue d'ensemble	15	-	-	-	-	-
Vue d'ensemble	16	-	-	-	-	-

ANNEXE IV – Matrice des « vues d'ensemble » du Paysage - Promotion

id	Tronçon	Plage sableuse	Poulier de Galet	Fourrées dunaires	Dune blanche	Dune boisée	Mollière	Estuaire (slikke et zone subtidale)
vue d'ensem	1	-	-	18%	-	100%	-	-
vue d'ensem	2	100%	-	100%	100%	-	100%	100%
vue d'ensem	3	-	-	-	-	-	-	-
vue d'ensem	4	-	-	-	-	-	-	100%
vue d'ensem	5	-	-	-	-	-	-	-
vue d'ensem	6	-	-	-	-	-	30%	-
vue d'ensem	7	-	-	-	-	-	100%	100%
vue d'ensem	8	-	-	-	-	-	100%	56%
vue d'ensem	9	18%	33%	76%	3%	-	15%	52%
vue d'ensem	10	-	100%	88%	88%	13%	38%	-
vue d'ensem	11	-	-	-	-	-	-	-
vue d'ensem	12	-	89%	33%	-	-	-	-
vue d'ensem	13	-	-	-	-	-	-	-
vue d'ensem	14	-	-	-	-	-	-	-
vue d'ensem	15	-	-	-	-	-	-	-
vue d'ensem	16	-	-	-	-	-	-	-

id	Tronçon	Lagune littorale	Mer et Océans	Prairies / friches	Cultures	Marais/ étangs et roselières	Cours d'eau et voies d'eau	Boisement feuillus	Bosquets /haie
vue d'ensem	1	-	-	-	-	-	-	-	-
vue d'ensem	2	-	-	-	-	-	-	-	-
vue d'ensem	3	-	-	-	-	-	-	-	-
vue d'ensem	4	-	-	-	-	-	-	-	-
vue d'ensem	5	-	-	-	-	-	-	-	-
vue d'ensem	6	-	-	70%	-	70%	-	-	70%
vue d'ensem	7	-	-	100%	100%	-	-	100%	-
vue d'ensem	8	-	-	11%	-	-	-	-	-
vue d'ensem	9	-	27%	-	-	-	-	-	-
vue d'ensem	10	38%	-	-	-	-	-	-	-
vue d'ensem	11	-	-	-	-	-	-	-	-
vue d'ensem	12	-	33%	22%	-	33%	-	-	-
vue d'ensem	13	-	83%	33%	-	-	-	-	-
vue d'ensem	14	-	63%	63%	19%	-	-	-	-
vue d'ensem	15	-	100%	67%	-	-	-	33%	-
vue d'ensem	16	-	50%	50%	-	-	-	-	-

id	Tronçon	Zone urbanisée / anthropisé	Falaises vives	Phoques	Moutons	Vaches	Chevaux	Avifaune
vue d'ensem	1	-	-	-	-	-	-	-
vue d'ensem	2	-	-	-	-	-	-	-
vue d'ensem	3	-	-	-	-	-	-	-
vue d'ensem	4	100%	-	-	-	-	-	50%
vue d'ensem	5	-	-	-	-	-	-	-
vue d'ensem	6	20%	-	-	20%	30%	-	-
vue d'ensem	7	-	-	-	-	-	-	-
vue d'ensem	8	33%	-	-	-	-	-	22%
vue d'ensem	9	9%	-	-	-	-	-	-
vue d'ensem	10	-	-	-	-	-	-	-
vue d'ensem	11	-	-	-	-	-	-	-
vue d'ensem	12	44%	33%	-	-	-	11%	-
vue d'ensem	13	42%	83%	-	-	-	-	-
vue d'ensem	14	-	63%	-	-	-	-	-
vue d'ensem	15	50%	100%	-	-	-	-	-
vue d'ensem	16	75%	50%	-	-	-	-	-

id	Tronçon	maison belle						
		Chien	Promeneurs	Cyclistes	Cavaliers	epoque	blockhaus	Port
vue d'ensem	1	-	100%	-	-	-	-	-
vue d'ensem	2	-	-	-	-	-	-	-
vue d'ensem	3	-	-	-	-	-	-	-
vue d'ensem	4	-	100%	-	-	50%	-	-
vue d'ensem	5	-	-	-	-	-	-	-
vue d'ensem	6	-	-	-	-	-	-	-
vue d'ensem	7	-	-	-	-	-	-	-
vue d'ensem	8	-	11%	-	-	-	-	-
vue d'ensem	9	-	45%	12%	-	-	3%	-
vue d'ensem	10	-	-	-	-	-	-	-
vue d'ensem	11	-	-	-	-	-	-	-
vue d'ensem	12	-	11%	-	-	-	-	-
vue d'ensem	13	-	-	-	-	-	-	-
vue d'ensem	14	-	19%	-	-	-	-	-
vue d'ensem	15	-	33%	-	-	-	-	-
vue d'ensem	16	-	25%	-	-	50%	-	-

id	Tronçon	Sentier et ses aménagements							
		Phare	bateaux	Epave	Epis	Ferme des galets	Petit train	Route blanche	
vue d'ensem	1	-	-	-	100%	-	-	-	-
vue d'ensem	2	-	-	-	-	-	-	-	-
vue d'ensem	3	-	-	-	-	-	-	-	-
vue d'ensem	4	-	-	-	50%	-	-	-	-
vue d'ensem	5	-	-	-	-	-	-	-	-
vue d'ensem	6	-	-	-	-	-	-	10%	-
vue d'ensem	7	-	-	-	-	-	-	-	-
vue d'ensem	8	-	-	-	11%	-	-	-	-
vue d'ensem	9	-	-	-	55%	-	-	-	12%
vue d'ensem	10	-	-	-	-	-	-	-	-
vue d'ensem	11	-	-	-	-	-	-	-	-
vue d'ensem	12	-	-	-	11%	33%	11%	-	-
vue d'ensem	13	-	-	-	17%	-	-	-	-
vue d'ensem	14	-	-	-	25%	-	-	-	-
vue d'ensem	15	-	-	-	-	-	-	-	-
vue d'ensem	16	-	-	-	50%	-	-	-	-

id	Tronçon	chemin de			
		planche	cabines de plage	coucher de soleil	zoom végétaux
vue d'ensem	1	-	-	-	-
vue d'ensem	2	-	-	-	-
vue d'ensem	3	-	-	-	-
vue d'ensem	4	-	-	50%	-
vue d'ensem	5	-	-	-	-
vue d'ensem	6	-	-	-	-
vue d'ensem	7	-	-	-	-
vue d'ensem	8	-	-	-	-
vue d'ensem	9	-	-	-	-
vue d'ensem	10	-	-	-	25%
vue d'ensem	11	-	-	-	-
vue d'ensem	12	-	-	-	-
vue d'ensem	13	-	-	-	-
vue d'ensem	14	-	-	-	-
vue d'ensem	15	-	-	-	-
vue d'ensem	16	-	-	-	-

ANNEXE V – Extraits du diagnostic paysager du sentier littoral de la Baie de Somme

TRONÇON 4 : LA DIGUE ALFRED MANESSIER

38



LOCALISATION :
cf. carte ci-contre
DISTANCE :
2 km
TEMPS DE PARCOURS :
30 minutes
DIFFICULTÉ :
Très facile (ibp < 25)
FONCIER :
Départemental (cf. carte)

ACCESSIBILITE : **BONNE**

- Accès au sentier facile et accessible à tous
- Stationnement gratuit possible sur le parking GEBASOM (environ 30 places) ou sur les parkings payants du centre ville.
- Arrêt de bus desservant la commune du Crotoy (Rue Victor Peletier) à proximité
- Gare-Traffic touristique en centre ville

SIGNALÉTIQUE EXTERNE : **MAUVAISE**

- Aucune signalétique annonçant le sentier littoral depuis la départementale ou depuis le Crotoy ni pour les parkings gratuits à privilégier.

SIGNALÉTIQUE INTERNE : **BONNE**

- 2 bornes directionnelles
- Tables d'informations sur Alfred Manessier et sur le patrimoine naturel de la Baie
- Supports informatifs sur l'ancienne activité de l'usine de traitement des coquillages, GEBASOM.



tables d'informations sur le patrimoine naturel et culturel du Crotoy

STATUT DE PROTECTION DU SENTIER ET PERIPHERIE :

- Site inscrit du Littoral Picard
- Natura 2000, Estuaires et Littoral Picard
- Réserve Naturelle Nationale de la Baie de Somme à 4,5 km
- Inventaires: ZNIEFF 1, Baie de Somme et ZNIEFF 2, Plaine maritime picarde, ZICO, Estuaires picards: Baie de Somme et d'Authie

TYPOLOGIE DE SENTIER :



- Sentier sur la digue du bassin de chasse du Crotoy.
- Sentier en stabilisé accessible aux piétons et cyclistes offrant un belvédère sur l'estuaire et les mollières

FRÉQUENTATION :

Véritable sentier panoramique sur l'eau, il est très fréquenté que ce soit par les locaux ou par les touristes. Il est utilisé pour de la promenade, randonnée, entre amis ou en famille, ou de manière plus sportive via la course à pied ou le vélo. C'est un sentier apprécié par les cyclistes qui peuvent facilement rejoindre le Crotoy depuis les différentes pistes cyclables de découverte de la Baie de Somme.

Les usagers sont donc principalement bien équipés pour de la randonnée ou pour faire du sport (chaussures de randonnées ou baskets, sac à dos, appareil photo,...). La proximité du Crotoy amène également des visiteurs dans des tenues plus "urbaines".

UNITES PAYSAGERES TRAVERSEES ET OBSERVEES (CF. FIGURE 19 P.17)

La baie terrestre (prés salés) : Espace entre terre et mer composé principalement de mollières où le dialogue Homme-nature est fort.

La baie maritime : Paysages de l'embouchure de la baie ouverte sur l'horizon maritime où la slikke domine et révèle l'importance du rôle des marées dans l'appréhension de la baie.

L'avancée du Crotoy : Urbanisation littorale au fort patrimoine architectural jouissant d'une situation stratégique au coeur de la baie.

Le belvédère de Saint Valéry : Positionné en fin de falaise morte, cette ville médiévale fortifiée jouit d'un belvédère puissant sur la baie.

PAYSAGES ET AMBIANCES PERÇUS

- Mollières

En fond de baie, les mollières s'étendent à perte de vue. Des chenaux de marées et des mares, creusées par les chasseurs pour attirer les oiseaux, créent un paysage entre terre et mer.

- Estuaire

Ce sentier panoramique bénéficie d'une vue sur tout l'estuaire de la Somme. L'estran et ses bancs de sable se dessinent au gré des marées pour offrir des paysages éphémères aux éclats de lumières uniques. Le bassin de chasse du Crotoy, emprisonnant les eaux de mer à marée haute et les libérant à marée basse, expose un spectacle original aux promeneurs.

CROQUIS D'AMBIANCE

39



VALEUR PATRIMONIALE

La richesse de cette portion de sentier réside évidemment dans les paysages qu'il offre aux promeneurs. Le sentier est un véritable chemin sur l'eau et permet d'apprécier un panorama à 360° sur la baie et l'arrière littoral. Au gré des marées, les bancs de sable et les dessins subtils des mollières et de leurs huttes de chasse se dévoilent pour offrir des paysages uniques et versatiles tout en nuances de couleurs.

Mais sa valeur réside également dans son patrimoine culturel et historique. Aux abords du sentier les anciens navires retracent l'histoire du port de pêche du Crotoy. Le belvédère est également dédié au peintre Alfred Manessier qui fut inspiré par la magie des couleurs de l'estuaire. Différents panneaux pédagogiques sont ainsi installés et incitent les promeneurs à regarder la baie de Somme à travers le regard inspiré de l'artiste.

Une autre table d'informations est, installée au lieu dit de Gebasom. Ici, le patrimoine naturel et paysager des mollières est mis en avant avec une importance accordée aux ressources naturelles issues de la baie. Le site du "GEBASOM" est un lieu stratégique d'observation de la baie mais c'est aussi un lieu chargé d'histoire relativement bien préservé. Cette ancienne station de traitement de coquillages est aujourd'hui l'emblème de l'histoire de la pêche à pied du Crotoy.



PROBLEMATIQUES ET ENJEUX (CF.ANNEXE 3)



- Présence d'une aire de camping-car de basse qualité paysagère en façade maritime avec vue directe sur la baie:
Linéaire blanc de camping car non intégrés aux paysages qu'offre le sentier
Enjeu : Intégrer les aménagements urbains dans les paysages

SYNTHESE

	POSITIF	NÉGATIF
INTERNE	ATOUTS - Sentier facile et accessible à tous (vélos, piétons, PMR, ...) - Panorama sur l'ensemble de la baie - Paysages à forte temporalité - Tables pédagogiques sur le patrimoine naturel, historique et culturel	FAIBLESSES - Forte présence des campings cars non intégrés aux paysages
	OPPORTUNITES	MENACES - Manque de signalétique de promotion du sentier et des stationnements à privilégier
EXTERNE		

TRONÇON 5 : LE CIRCUIT DE LA BAIÉ



LOCALISATION :
cf. carte ci-contre
DISTANCE :
3,5 km
TEMPS DE PARCOURS :
1 H
DIFFICULTÉ :
Très facile (ibp < 25)
FONCIER :
Communal (cf.carte)

- Sentier encadrant la D940
 - Partie Nord en stabilisé côté nord de la départementale. Sentier partagé avec piste cyclable.
 - Partie Sud naturelle, sentier dans les pâturages des mollières, côté sud de la départementale, accessible uniquement aux piétons

ACCESSIBILITE : MOYENNE

- Accès au sentier facile
 - Stationnement gratuit possible sur le parking GEBASOM (environ 30 places) ou sur le parking de la ferme Dufour (environ 15 places)

SIGNALÉTIQUE EXTERNE : MAUVAISE

- Aucune signalétique annonçant le sentier littoral depuis la départementale ou depuis le Crotoy
 - Aucune signalétique indiquant le parking de la ferme du four

SIGNALÉTIQUE INTERNE : BONNE

- 6 bornes directionnelles
 - Répartition stratégique sur tout le linéaire du sentier

STATUT DE PROTECTION DU SENTIER ET PERIPHERIE :

- Site inscrit du Littoral Picard
 - Natura 2000, Estuaires et Littoral Picard
 - Inventaires : ZNIEFF 1, Baie de Somme et ZNIEFF 2, Plaine maritime picarde, ZICO, Estuaires picards: Baie de Somme et d'Authie

TYPLOGIE DE SENTIER :



FRÉQUENTATION :

De par sa proximité avec le Crotoy, cette portion est très fréquentée. On y vient pour de la marche à pied ou de la randonnée pour découvrir les paysages agricoles à deux pas de la ville. Mais on y vient également pour faire du sport (roller, trottinette, course à pied). Les usagers du sentier littoral partagent aussi ce tronçon d'itinéraire avec les cyclistes fréquentant les pistes de la Baie. Les usagers sont donc principalement bien équipés pour de la randonnée ou pour faire du sport (chaussures de randonnées ou baskets, sac à dos, appareil photo,...). La proximité du Crotoy amène également des visiteurs dans des tenues plus urbaines.

UNITES PAYSAGERES TRAVERSEES ET OBSERVEES (CF. FIGURE 19 P.17)

Les anciens bas-champs : Espace rapidement fermé à la mer composé d'un ensemble de prairies et de cultures irriguées par des canaux sinueux.

La baie terrestre (prés salés) : Espace entre terre et mer composé principalement de mollières où le dialogue Homme-nature est fort.

L'avancée du Crottoy : Urbanisation littorale au fort patrimoine architectural jouissant d'une situation stratégique au coeur de la baie.

Le belvédère de Saint Valéry : Positionné en fin de falaise morte, cette ville médiévale fortifiée jouit d'un belvédère puissant sur la baie.

PAYSAGES ET AMBIANCES PERÇUS

- Bas-champs

Préservés des transgressions marines par les digues et renclôtures, les bas-champs se caractérisent par des paysages agricoles où se démarquent les vestiges d'une ancienne trame bocagère. Ce sont principalement de grands champs de cultures céréalières ponctués de quelques maisons rurales à l'architecture traditionnelle.

- Mollières

Ici, les mollières forment de grands espaces de prés salés où pâturent les troupeaux de moutons, devenus partie intégrante du paysage bucolique et sauvage de cette partie de la baie.



VALEUR PATRIMONIALE

La valeur patrimoniale de cette portion de sentier réside dans ces paysages particuliers de marais salés.

Entre pâtures verdoyantes et prairies sauvages, les mollières cachent sous leur air de fausse monotonie un attrait paysager tout particulier changeant au fil des saisons.



Présents en baie de Somme depuis le XVème siècle, les moutons des prés salés font partie intégrante des paysages de l'estuaire. L'exploitation et la production de cette viande est aujourd'hui protégée par une appellation d'origine protégée, Prés Salés de la Baie de Somme, permettant la préservation d'un savoir faire local et ancestral.



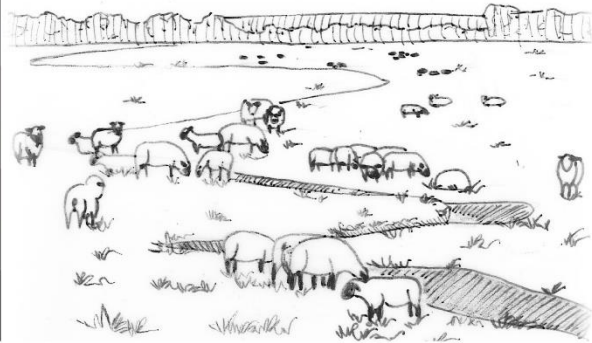
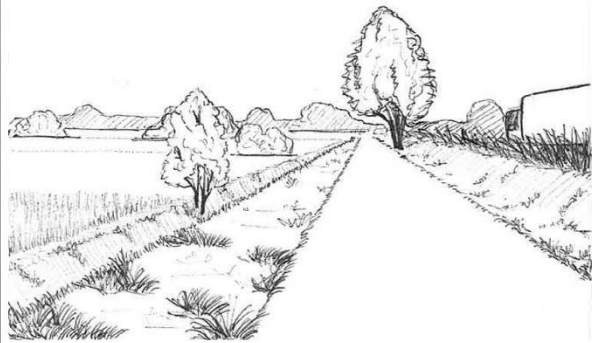
PROBLEMATIQUES ET ENJEUX (CF. ANNEXE 3)



- Le sentier côté bas-champs est une longue et large ligne droite en enrobée: Impression de monotonie
- Peu de mise en valeur
- Proximité immédiate d'une route départementale très passante: Nuisances liées la D940 (déchets sur le bord du sentier, mauvaises odeurs et bruits)
- Altération de l'appréhension des paysages
- Forte fréquentation par les sportifs (vélos, rollers, trottinettes,...), multiplication d'usages peu agréables pour les randonneurs du sentier


Enjeu : Valoriser les paysages "ordinaires" du sentier littoral

CROQUIS D'AMBIANCE



SYNTHESE

		POSITIF	NÉGATIF
INTERNE	ATOUTS	- Sentier facile et accessible à tous sur sa première moitié (vélos, piétons, PMR, ...) - Panorama sur la baie et les bas-champs - Traditions et patrimoines à travers la présence des pâturages	FAIBLESSES - la route coupe les paysages des bas-champs, des paysages de la baie, le sentier côté bas-champs paraît long et monotone.
	OPPORTUNITES	- Mise en valeur des patrimoines agricoles (architecture traditionnelle et élevage de mouton AOP)	MENACES - Forte fréquentation de la D940 engendrant des nuisances (bruits, odeurs, déchets,...) - Manque de signalétique de promotion du sentier et des stationnements à privilégier
EXTERNE			

	Diplôme : Ingénieur paysagiste d'Agrocampus Ouest Spécialité : Paysage Spécialisation / option : Projet de Paysage : Site et Territoire Enseignant référent : Sébastien CAILLAULT
Auteur(s) : Maëlys MERAT	Organisme d'accueil : Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard
Date de naissance* : 01/11/1995	Adresse : 1 rue de l'Hôtel Dieu, 80100 Abbeville
Nb pages : 39 Annexe(s) : 5	
Année de soutenance : 2019	Maître de stage : Elise BLANCHART
Titre français : Paysage-Itinérance : Cas appliqué au Sentier Littoral de la Baie de Somme	
Titre anglais : Landscape -Traveling": Case study applied to the coastal trail in the Bay of the Somme"	
Résumé (1600 caractères maximum) :	
<p>Le sentier du littoral est un des itinéraires touristiques les plus fréquentés. Son implantation au plus près du rivage offre une découverte de paysages exceptionnels. Par son incitation à la marche, il offre un nouveau regard sur les paysages traversés et une nouvelle manière d'aborder ces territoires uniques, de les gérer et de les construire. Cette étude se propose d'offrir une nouvelle manière de caractériser et d'analyser les paysages associés à un mode de déplacement spécifique à travers le concept de « Paysage-Itinérance ». Ce concept permet une étude linéaire des paysages où il convient de se mettre en lieu et place de l'usager potentiel de cet itinéraire. Ici, l'étude se base sur une analyse des dimensions paysagères du sentier littoral de la Baie de Somme mais présente une méthode applicable à tout autre itinéraire touristique ou culturel.</p>	
Abstract (1600 caractères maximum) :	
<p>The coastal path is one of the most frequently used tourist itineraries. Its location, as close as possible to the shore, offers a discovery of exceptional landscapes. Through this encouragement to walk, it offers a new perspective on the landscapes travelled through and a new way to approach these unique territories, to manage and to build. This study proposes a new way of characterizing and analyzing landscapes associated to a specific mode of traveling through the concept of "Landscape-Travelling". This concept allows a linear study of landscapes through the point of view of the potential user of this itinerary. This study is based on an analysis of the landscape dimensions of the Baie de Somme's coastal path, but it could be applied to all touristic or cultural routes.</p>	
Mots-clés : Paysage – Littoral – Itinéraire – Baie de Somme – Perception – Analyse systématique Key Words: Landscape – Coastline – Itinerary – Baie de Somme – Perception – Systematic analysis	

* Élément qui permet d'enregistrer les notices auteurs dans le catalogue des bibliothèques universitaires